

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE
L'ECONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION
DES INVESTISSEMENTS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF
ECONOMY AND
INVESTMENTS PROGRAMMING

Les Cahiers du Conseil de Politique Economique

Volume 01 - Décembre 2016

Avec le soutien technique du CAMERCAP-PARC



CAMERCAP-PARC

Cameroon Policy Analysis and Research Center

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE
L'ECONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION
DES INVESTISSEMENTS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF
ECONOMY AND
INVESTMENTS PROGRAMMING

Les Cahiers du Conseil de Politique Economique

Volume 01 - Décembre 2016

Avec le soutien technique du CAMRCAP-PARC



CAMERCAP-PARC

Cameroon Policy Analysis and Research Center

PREFACE

Chers lecteurs, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a le plaisir de vous présenter le dernier né de sa production économique sous le nom des **Cahiers du Conseil de Politique Economique**. C'est une compilation d'une série de réflexions animées par la Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, au cours de l'année 2016.

Il doit être évident également pour vous que si la science économique peut être hors temps et éthérée, la Politique économique ne peut l'être. En effet, donner des recommandations de politique économique d'un pays, exige quelques ingrédients supplémentaires liés au contexte politique et économique par rapport aux grandes idées de la science économique. En d'autres termes, les mesures de politique économique sont indissociables du contexte dans lequel elles sont mises en œuvre.

Cette instance de veille stratégique, d'analyse ambitionne de rassembler autour d'une problématique, les représentants du secteur privé, les analystes et les acteurs de la politique économique de notre pays. Chaque session s'articule autour de trois (03) principales étapes : **(i)** une présentation générale par un exposant principal, **(ii)** une note de lecture, en réaction, d'un discutant, et enfin **(iii)** un relevé des conclusions sous forme de compte rendu, proposant une synthèse des échanges et des mesures de politique économique.

L'objectif principal visé par le Conseil de Politique Economique, est d'examiner les thématiques majeures de nature à influencer l'orientation à court terme de notre évolution économique. Il vise à éclairer la prise de décision du Ministre de l'Economie, et à susciter un débat sur nos options de politique économique. Les sessions se tiennent à une fréquence mensuelle, et si les évènements l'exigent, bimensuelle. Ce rythme sera maintenu au cours de l'année 2017.

L'économie mondiale évolue à un rythme plus lent que prévu, alors que les cours des matières premières et les prix internationaux des produits exportés, fléchissent, parfois drastiquement, comme ceux du pétrole. Au niveau régional, les contrecoups économiques que subit le Nigéria constituent une menace pour notre économie dans la mesure où ce pays est notre premier partenaire

en Afrique. Quant à la zone CEMAC, elle connaît beaucoup de difficultés économiques depuis trois ans, conjuguée à une situation sécuritaire délicate. Aussi, apparaissait-il nécessaire d'adopter une attitude de proactivité pour renforcer notre résilience. Les six (06) premières sessions se sont inscrites dans cette logique.

En instituant ce cadre d'échanges entre les hauts responsables en charge de la préparation des politiques économiques et sociales de l'administration camerounaise, **les Cahiers de Politique Economique** envisagent de doter ces acteurs des repères pour leur action, des outils de pilotage pour le management optimal des ressources mises à disposition, pour atteindre les objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et de la Vision du Cameroun, Pays émergent, en ligne avec l'Agenda de Développement Durable 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'initiative d'édition de ce recueil a bénéficié du concours technique et financier du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques économiques et sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC), Think tank mis en place par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et le Gouvernement camerounais à travers le MINEPAT. C'est l'occasion pour moi de leur exprimer toute notre gratitude et de plaider pour le renforcement de cette coopération.

Aux lecteurs de ces réflexions, quels qu'ils soient (étudiants, chercheurs, décideurs), nous souhaitons que les actions et mesures proposées nourrissent un débat plus large et fécond. C'est dire que les contributions sont attendues pour enrichir ces échanges. Tel est donc l'esprit de rénovation de la pensée agissante et constructive qui permettra au Cameroun d'avancer et de réaliser pleinement son potentiel.

(é) **Louis Paul MOTAZE**, MINEPAT

SOMMAIRE

1^{ère} SESSION :

↳ **LES CONSEQUENCES DU BREXIT SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE**

- Compte rendu
- Exposé principal

pages **19/29**

2^{ème} SESSION :

↳ **IMPACTS DE LA GRIPPE AVIAIRE SUR LA FILIERE AVICOLE ET L'ECONOMIE CAMEROUNAISE**

- Compte rendu
- Exposé principal
- Discussion

pages **31/44**

3^{ème} SESSION :

↳ **UN NOUVEAU PROGRAMME ECONOMIQUE AVEC LE FMI EST-IL NECESSAIRE ?**

- Compte rendu
- Exposé principal
- Discussion

pages **45/67**

4^{ème} SESSION :

↳ **L'AVENIR DU FCFA**

- Compte rendu
- Exposé principal
- Discussion

pages **69/85**

5^{ème} SESSION :

↳ **ANALYSE DE LA COHERENCE INTERNE ET EXTERNE DU CADRE DE PROGRAMMATION**

- Compte rendu
- Exposé principal
- Discussion

pages **87/107**

6^{ème} SESSION :

↳ **L'ECONOMIE NUMERIQUE, COMME UN LEVIER DU DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN**

- Compte rendu
- Exposé principal
- Discussion

pages **109/130**

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBF	The African Capacity Building Foundation
ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ADD	Agenda de Développement Durable
AFL	Afrique Française Libre
APME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
ANOR	Agence des Normes et de la Qualité
ANTIC	Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accords de Partenariats Economiques
ARC	African Risk Capacity
ART	Agence de Régulation des Télécommunications
APS	Attestation Pour Soumission
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest
BdP	Balance des Paiements
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BM	Banque Mondiale
BMN	Bureau de Mise à Niveau
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BUCREP	Bureau Central de Recensement et d'Etude des Populations
CAMERCAP-PARC	Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales/Cameroon Policy Analysis and Research Center
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAS (BM)	Crédit d'Ajustement Structurel
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCFL	Caisse Centrale de la France Libre
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CE	Commission Européenne
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CIEP	Comité Interministeriel d'Examen des Programmes
CIRDI	Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements
CPE	Conseil de Politique Economique
CT	Conseiller Technique
CTS	Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programme Economique
CVM	Chaine de Valeurs Mondiales
DAPE	Division des Analyses des Politiques Economiques
DCPE	Document Cadre de Politique Economique et Financière
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEPIP	Direction Générale de l'Economie, de la Programmation des Investissements Publics
DGPAT	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
DGTCFM	Direction Générale de la Trésorerie et de la Coopération Financière et Monétaire
DPSP	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
DREF	Division de la Réforme
DRSP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
DSR	Division Suivi et Relance
DTS	Droit de Tirage Spéciaux
EPA	Etablissement Public Administratif
FAD	Fonds Africain de Développement
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
FCC	Facilité de Crédit de Confirmation
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
FCFA_{UEMOA}	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FCFA_{CEMAC}	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FED	Fonds Européen de Développement
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FEICOM	Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale

FMI	Fonds Monétaire International
FSVA	Fournisseur des Services à Valeur Ajoutée
HCR	Haut Commissariat des Réfugiés
IDA	International Development Association
IFR	Instrument de Financement Rapide
INS	Institut National de la Statistique
IPAVIC	Interprofession Avicole du Cameroun
ISPE	Instrument de Soutien à la Politique Economique
GICAM	Groupement Inter patronal du Cameroun
GIP	Gestion des Investissements Publics
LCM	Ligne de Crédit Modulaire
LPL	Ligne de Précaution de Liquidation
MEC	Mécanismes Elargis de Crédit
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Promotion de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINFOPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique

MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
ODD	Objectifs du Développement Durable
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PCD	Plan Communautaire de Développement
PDC	Plan de Développement Communaux
PDI	Plan Directeur de l'Investissement
PDG	Président Directeur Général
PEM	Prospection de l'Economie Mondiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIMA	Public Investment Management Assessment
PIP	Programme d'Investissement Populaire
PLANUT	Plan d'Urgence Triennal
PM	Premier Ministère
PND	Programme National de Développement
PNDP	Programma National de Développement Participatif
PPBS	Plannification-Programmation-Budgétisation-Suivi
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTU	Programme Thermique d'Urgence
RNTU	Réseau National des Télécommunications d'Urgence
SDRS	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SRAD	Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable
SSS	Stratégie Sectorielle de Santé
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petites Entreprises
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEME	Union Economique et Monétaire Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMAC	Union Monétaire d'Afrique Centrale



1^{ère} SESSION

LES CONSÉQUENCES DU BREXIT SUR L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE



COMPTE RENDU 1^{ère} SESSION DU CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Il s'est tenu le Jeudi 30 juin 2016, dans la salle de réunions 411 de la DGEPIP, la 1^{ère} session du Conseil de Politique Economique. La séance était présidée par Monsieur Isaac TAMBA, Directeur Général de l'Economie et de la Programmation de l'Investissement Public, en présence de Monsieur Joseph TEDOU, Directeur Général de l'INS. La feuille de présence est jointe en annexe.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du président de séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « Les conséquences du Brexit sur l'économie Camerounaise »;
- (iii). Echanges et recommandations.

Sur le premier point, après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a présenté dans son propos liminaire les raisons ayant présidé à la création de ce Comité. Il s'agit notamment :

- De la volonté du MINEPAT d'être plus réactif sur les grandes mutations de l'économie mondiale, africaine et nationale;
- De la responsabilité de la DGEPIP, d'être le Think thank du MINEPAT et du Gouvernement.

Il a poursuivi en proposant un cadre méthodologique de déroulement des sessions (la périodicité des sessions, la durée des sessions, le profil des intervenants). L'on retient que le Comité pourrait connaître la participation de la BEAC, du MINFI et d'autres structures évoluant dans l'administration économique du pays.

Pour ce qui est du second Point, relatif à la présentation du thème de cette première session « **Les conséquences du Brexit sur l'Economie Camerounaise** ». Cette présentation a été faite par Monsieur MENDO Paulin, Chef de Cellule des Analyses Conjoncturelles. De l'économie de son exposé, il ressort :

- Un rappel historique, du contexte et des causes du Brexit, acronyme de « British Exit »;

- Qu'il est prématuré d'évaluer avec précision les conséquences définitives du Brexit, d'autant plus que la procédure de séparation n'est pas encore officiellement enclenchée. A cet effet, les conséquences potentielles à long terme dépendent de la durée des négociations et du statut nouveau dont héritera le Royaume Uni;
- Pour l'économie mondiale et selon le FMI, que la sortie du Royaume Uni va perturber l'économie européenne avec une possible décélération de l'activité économique;
- Pour le Royaume-Uni, que les conséquences prennent d'ores et déjà la forme de l'abaissement de la notation financière de la Grande Bretagne, passant du triple A au double A avec perspectives négatives, la dépréciation de la Livre sterling;
- En ce qui concerne les canaux de transmission au Cameroun de ce Brexit, on retient de l'exposé : la baisse de la demande extérieure, la baisse des cours des matières premières, la volatilité des taux de change et d'intérêt. L'impact sur la croissance économique qui pourrait se traduire par une baisse d'activités dans certaines branches telles la transformation du bois, l'agriculture industrielle d'exportation (Cacao, bois, coton, caoutchouc), les industries manufacturières. En outre, il faut redouter pour le Cameroun une augmentation potentielle et mécanique de la dette du fait de la volatilité observée sur le marché de change.

En ce qui concerne le 3^{ème} point, relatif aux échanges, il convient de reconnaître que les débats ont été denses et fructueux. Les échanges ont principalement porté sur l'avenir de l'APE et les conditions d'emprunt. L'APE doit-il connaître une renégociation ? est-il toujours valable ?

S'agissant de l'APE, le représentant de la DGCOOP a précisé que la signature d'un nouvel accord avec le Royaume Uni n'était pas automatique, sauf dénonciation par ce pays dudit accord, dans la mesure où le Royaume Uni a approuvé en tant que pays membre, l'accord conclu entre l'Europe des 28 et les pays ACP. S'agissant des conditions d'emprunt, les échanges ont indiqué que jusqu'ici le crédit acheteur a été inférieur au marché interne, mais que le Brexit est un choc aggravant pour notre économie d'où la nécessité de renforcer la surveillance macroéconomique et la veille stratégique.

A l'issue des échanges, les conclusions et recommandations suivantes ont été arrêtées :

A titre de conclusion, on retient que :

- L'accord d'étape avec l'Union Européenne paraphé en 2007 reste valable et doit continuer de constituer la base aux négociations dans la sous-région;
- Le Brexit est une opportunité d'agiter à l'U.E la possibilité de renégociation des contreparties dans le registre de la couverture de risque par la non anticipation de la sortie du Royaume Uni.

A titre de recommandations :

- Approfondir et renforcer la transformation des matières premières;
- Engager à l'égard des opérateurs économiques les plus exposés par le Brexit, la sensibilisation en vue de l'adoption des mesures de riposte;
- Mettre à jour la note technique en fonction de l'évolution de la situation;
- Approfondir l'étude de l'impact du Brexit sur la place financière de Londres pour une meilleure maîtrise de nos conditions d'emprunt.

LES CONSEQUENCES DU BREXIT SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

Présenté par **M. Paulin MENDO**,
Chef de Cellule des Analyses Conjoncturelles

Division des Analyses et des politiques économiques

↘ INTRODUCTION

La présente note se propose d'identifier, analyser les conséquences et impacts du Brexit sur le Cameroun et ressortir les mesures et actions à prendre à court ou à moyen terme.

Le "Brexit" est une abréviation de "**British Exit**", évoquant l'hypothèse d'une sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne, faisant référence au "**Grexit**" évoqué durant l'été 2015 lors de la crise grecque.

A la différence du "Grexit", où la mise à l'écart de la Grèce de la zone euro (et non de l'Union Européenne) pouvait être envisagée comme une sanction envers le pays, il s'agit dans le cadre du "Brexit" d'un départ volontaire de l'Union.

Celui-ci a eu lieu le 23 juin 2016 lors du référendum organisé à cet effet. Selon les résultats définitifs publiés le lendemain matin, les Britanniques ont choisi de quitter l'Union (« OUT ») Européenne avec 51,9% des voix contre 48,1% de voix pour le « IN ».

Si le Brexit est d'abord un événement interne à l'Europe, le poids de cette région dans l'économie mondiale, et l'importance des relations économiques qui la lie à l'Afrique et particulièrement le Cameroun font qu'il est difficile d'entrevoir que la nouvelle donne n'aura pas de conséquence sur le Cameroun, notamment sur le plan économique.

↘ CAUSES DU BREXIT

Outre les préoccupations liées à la gestion de la politique monétaire et l'impact des décisions supranationales de la Commission Européenne sur les États membre de l'Union Européenne (UE), la gestion de la crise des migrants est l'un des faits qui a exacerbé les divergences entre le Royaume-Uni et le reste de l'UE. A l'issue du référendum, le « OUT » l'a remporté (51,9%) malgré les réajustements obtenus par le Gouvernement sur le fonctionnement de l'UE.

↘ CONSEQUENCES DU BREXIT

Il est assez difficile à ce stade d'évaluer l'effet du BREXIT sur l'économie de l'UE et sur l'économie mondiale, car les marchés et même les dirigeants du monde n'ont pas encore une idée précise du sens dans lequel vont évoluer les négociations devant aboutir à la sortie effective du Royaume-Uni de l'UE.

Ces perspectives sont d'autant plus difficiles à appréhender que le Royaume-Uni n'a pas encore formellement eu recours à l'article 50 des accords de l'UE pour demander une sortie officielle de l'union. Ceci semble ne pouvoir se faire que d'ici octobre 2016, malgré les inquiétudes des marchés et la pression des dirigeants de l'UE.

Pour certains analystes, la sortie du Royaume-Uni serait une catastrophe politique avec des conséquences désastreuses sur l'économie, alors que pour d'autres, cette sortie constituerait un épouvantail qui redonnera foi dans l'Union Européenne.

Les conséquences potentielles dépendent alors de la **durée des négociations** et du **nouveau statut** qui sera accordé au Royaume-Uni en tant qu'ancien pays membre de l'UE.

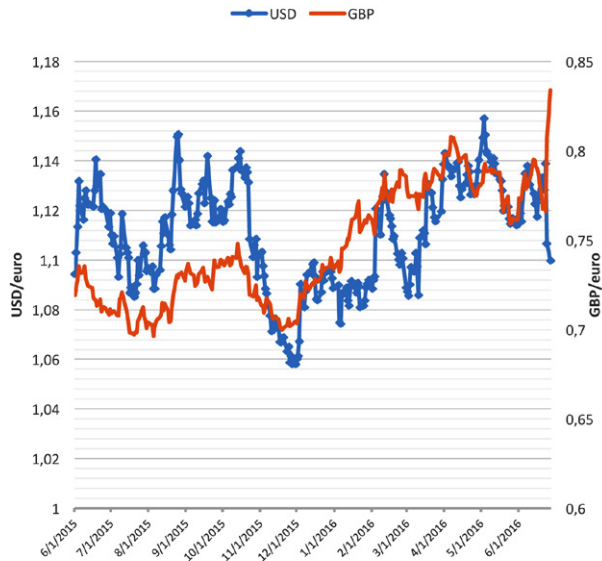
20

↘ CONSÉQUENCES SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

- » Dans sa publication des PEM du mois d'avril 2016, le FMI écrivait « Une sortie de l'UE de la part du Royaume-Uni pourrait poser des problèmes graves tant pour le Royaume-Uni que pour le reste de l'Europe ;
- » Les négociations sur l'après sortie seraient probablement longues, avec pour conséquence une période prolongée d'incertitude accrue qui pourrait peser lourdement sur la confiance et l'investissement, tout en accroissant la volatilité des marchés financiers ;
- » Il est probable qu'une sortie du marché unique européen de la part du Royaume-Uni perturberait et réduirait les flux commerciaux et financiers mutuels : elle réduirait les principaux avantages tirés de la coopération et de l'intégration économiques, tels que ceux résultant des économies d'échelle et d'une spécialisation efficiente ».

↳ CONSÉQUENCES AU ROYAUME-UNI

- » Dépréciation de la livre sterling (£) face aux autres devises;
- » Abaissement de la note de la dette britannique (à AA avec perspectives négatives) par les agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). Selon S&P le BREXIT *"affaiblira la prévisibilité, la stabilité, l'efficacité de la politique économique au Royaume-Uni et affectera son économie, la croissance de son PIB ainsi que l'équilibre budgétaire et celui de la balance courante"*. L'ampleur du déficit du compte courant britannique (7% du PIB en 2015) rend l'économie et la devise particulièrement vulnérables aux sorties de capitaux;
- » *Surcoût pour les acheteurs et fournisseurs britanniques du fait de l'instauration des conditions moins favorables au commerce (droits de douanes par exemple);*
- » *Risque de délocalisation des entreprises avec les conséquences sur la production et l'emploi;*
- » Baisse probable de l'activité au Royaume-Uni. Selon le FMI, cette situation pourrait conduire à une récession, y compris dans les hypothèses les plus optimistes où la signature rapide de nouveaux accords commerciaux permettrait un développement des échanges extérieurs;
- » Taux de croissance de **-1,2% d'ici 2021** pour le scénario optimiste, et **-0,8% en 2017** pour le scénario pessimiste (négociations difficiles avec l'UE).



Source : GBP/euro

↳ CONSÉQUENCES DANS L'UNION EUROPEENNE

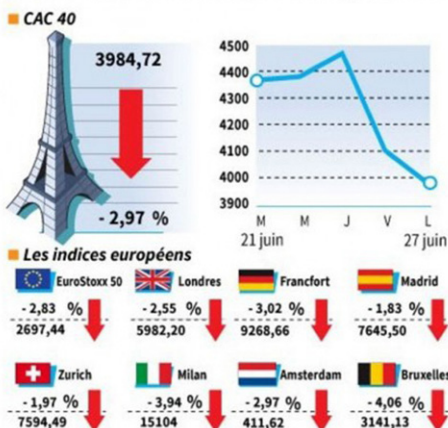
A la suite de l'annonce du BREXIT les marchés européens se sont affolés, induisant une baisse de la quasi-totalité des indices boursiers de la zone. La situation est moins alarmante à ce jour.

L'UE devrait connaître au moins une décélération de l'activité économique.

Selon une étude du FMI (19 juin 2016), les pertes de revenus pour les partenaires Européens du Royaume-Uni seraient moins sévères mais non négligeables, selon l'importance de leurs relations commerciales mutuelles.

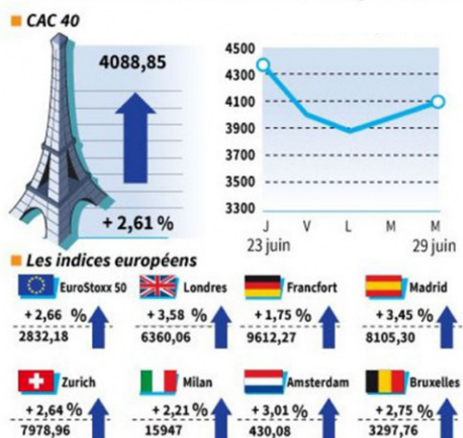
La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne devraient être moins affectées que la moyenne de l'UE.

La clôture des Bourses européennes



Source : Reuters

La clôture des Bourses européennes



Source : Reuters

↘ LES CANNAUX DE TRANSMISSION SUR

L'ECONOMIE CAMEROUNAISE (2)

Au regard de la place qu'occupe les pays de l'UE dans les échanges commerciaux avec le Cameroun, ce dernier devrait connaître les conséquences de la crise actuelle sur son économie.

Les conséquences de la sortie du Royaume-Uni pourraient se propager sur l'économie camerounaise à travers :

- **La baisse de la demande extérieure :** la baisse d'activité au Royaume-Uni et dans l'UE devrait se traduire par une baisse de la demande en volume adressée à l'économie Camerounaise, notamment en matière de produits de base;
- **La baisse des cours des matières premières :** la crise actuelle en Europe, avec son impact sur l'économie mondiale pourrait entraîner une baisse des cours des matières premières sur les marchés;

	2010	2011	2012	2013	2014
Huile brutes de pétroles	49,37%	52,06%	55,54%	55,93%	56,30%
dont UE	49,17%	47,37%	58,39%	76,87%	49,64%
Cacao et ses préparations	18,41%	13,62%	11,49%	12,28%	13,10%
UE	83,45%	82,94%	80,88%	79,50%	77,04%
bois et ouvrages en bois	11,51%	10,76%	10,58%	10,52%	10,17%
UE	54,65%	51,04%	46,48%	41,86%	39,91%
Coton	2,12%	2,61%	3,42%	3,85%	3,11%
UE	9,81%	5,74%	0,72%	2,73%	2,28%
Aluminium et ouvrages en aluminium	3,10%	2,58%	1,82%	2,03%	3,36%
UE	81,32%	80,84%	63,89%	62,55%	78,50%
Caoutchouc	2,48%	2,93%	2,89%	2,74%	1,81%
UE	57,43%	57,54%	65,76%	66,95%	67,81%
Fruits comestibles	2,18%	2,03%	1,81%	1,87%	1,52%
UE	99,50%	98,01%	97,42%	97,12%	96,04%
Machines et appareils mécaniques	1,55%	2,73%	1,22%	1,44%	2,00%
UE	9,23%	11,99%	13,67%	24,75%	49,15%

Source :

- **Les fluctuations sur les marchés financiers, notamment les taux de change et les taux d'intérêt :** les incertitudes sur le marché européen qui pourrait se traduire par des flux de capitaux vers les économies plus sûrs, pourraient induire une dépréciation de la Livre et même de l'euro vis-à-vis des autres devises notamment le dollar américain (USD). Il en va de même pour les conditions de financement sur les marchés européens (taux d'intérêt);
- **La baisse des transferts de la diaspora et de l'APD** du fait de la baisse des revenus que devrait connaître les pays européens.

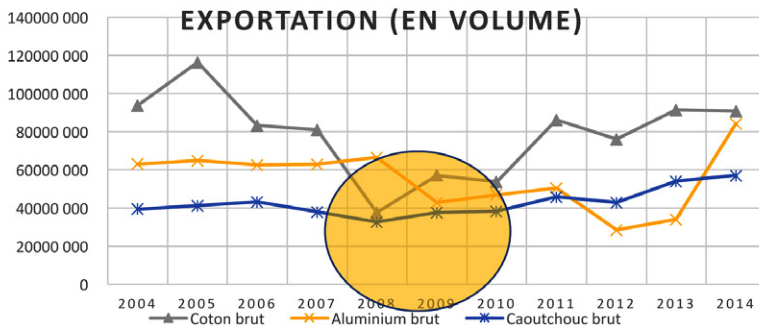
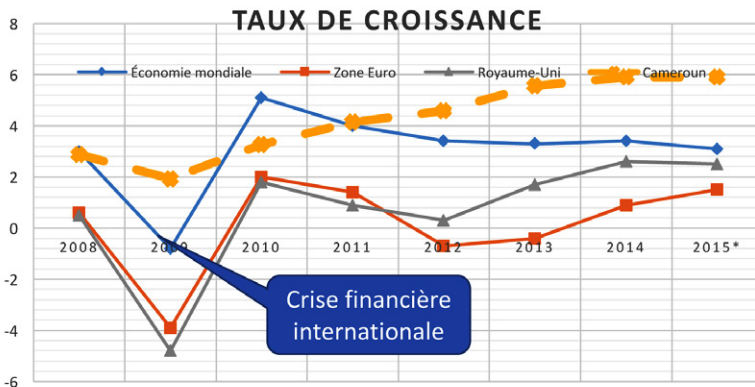


Source : USD/Euro

↳ LES CONSEQUENCES SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE : QUELQUES FAITS STYLISÉS (1)

Les précédentes crises (crises financière, crise de la dette) qu'a connu la zone euro, se sont traduites par quelques faits sur l'économie : camerounaise

- **Impact sur la croissance économique** : la baisse de la demande dans la zone euro pourrait se traduire par une baisse d'activité dans certaines branches telles la transformation du bois, l'agriculture industrielle d'exportation (cacao, bois, coton, caoutchouc), les industries manufacturières (aluminium);
- **Au cours de la crise économique et financière de 2008, les secteurs ci-après ont été fortement sinistrés** : sylviculture et transformation du bois, métallurgie de base, caoutchouc;

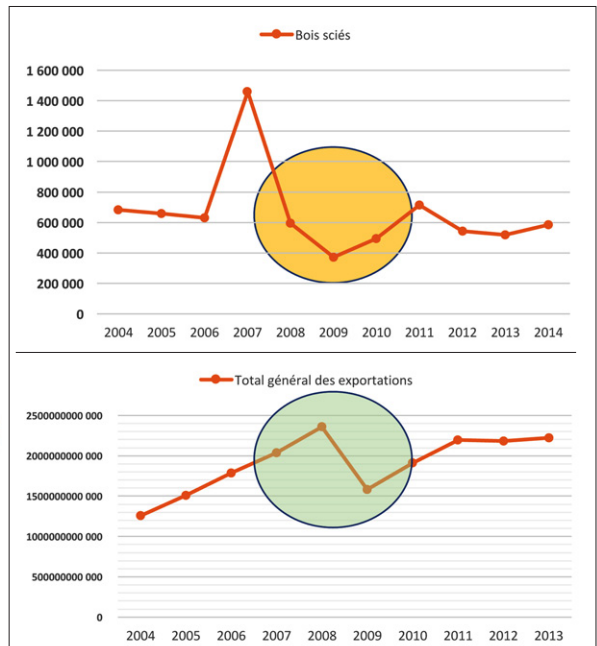
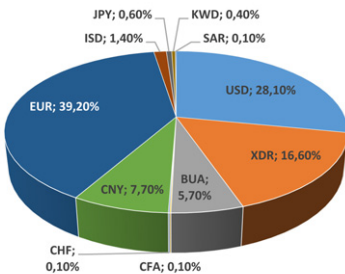


- **Baisse des recettes d'exportation** : la crise actuelle pourrait aggraver la baisse des cours des matières premières, et par conséquent la baisse des recettes d'exportations du Cameroun;
- **Accroissement du risque sur la dette libellée en une devise autres que l'euro** : la dépréciation de l'euro face aux autres devises devrait renchérir la valeur du service de la dette du Cameroun libellée en d'autres devises. Fort heureusement une couverture du risque de change a été contracté avec la BAD, lors de la mobilisation des eurobonds.

↳ LES CONSEQUENCES SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE : QUELQUES FAITS STYLISÉS (2)

26

Répartition de la dette extérieure par devises de remboursement au 31 mars 2016 →



↳ LES CONSEQUENCES SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE : QUELQUES FAITS STYLISÉS (3)

- **Modification des conditions d'entrée de nos produits d'exportation au Royaume-Uni :** Les produits camerounais rentraient jusqu'ici au Royaume-Uni sans paiement de droits de douane de par son appartenance à l'UE, et selon les accords de coton devant aboutir à la signature de l'APE. La sortie du Royaume-Uni de l'UE pourrait par conséquent nécessiter la signature d'un accord bilatéral entre Cameroun et Royaume-Uni désormais régir les relations commerciales entre ces deux pays.

Un réajustement de la liste des produits devant faire l'objet du démantèlement dans le cadre de l'APE :

	2010	2011	2012	2013	2014
Huiles brutes de pétrole	49,37%	52,06%	55,54%	55,93%	56,30%
GB	0,00%	0,00%	1,77%	1,62%	5,68%
Cacao et ses préparations	18,41%	13,62%	11,49%	12,28%	13,10%
GB	0,90%	0,00%	0,00%	0,12%	0,00%
Bois et ouvrages en bois	11,51%	10,76%	10,58%	10,52%	10,17%
GB	3,74%	3,17%	3,12%	3,53%	3,22%
Coton	2,12%	2,61%	3,42%	3,85%	3,11%
GB	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,00%
Aluminium et ouvrages en aluminium	3,10%	2,58%	1,82%	2,03%	3,36%
GB	0,00%	0,00%	0,02%	0,00%	0,00%
Caoutchouc	2,48%	2,93%	2,89%	2,74%	1,81%
GB	1,77%	0,99%	1,39%	1,65%	0,26%
Fruits comestibles	2,18%	2,03%	1,81%	1,87%	1,52%
GB	21,05%	22,42%	20,94%	15,88%	10,86%
Machines et appareils mécaniques	1,55%	2,73%	1,22%	1,44%	2,00%
GB	3,68%	4,27%	5,22%	7,40%	19,34%
Café, thé et épices	1,72%	1,61%	2,04%	0,90%	1,24%
GB	0,03%	1,03%	0,04%	0,00%	0,05%
Savons et lessives	0,84%	0,84%	0,97%	1,50%	1,09%
GB	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,12%

→ LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE : QUELQUES FAITS STYLISÉS (4)

- **La baisse des importations devant entrer sans paiement de droit de douane** : au cas où le Royaume-Uni dénonce l'accord déjà passé avec le Cameroun dans le cadre de l'APE;

Exportation	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Grande-Bretagne	25 219 970 243	23 841 677 202	41 793 550 039	39 678 436 823	108 192 423 849	57 660 988 559					
Union Européenne	1 063 984 365 712	1 081 149 504 618	1 189 021 155 752	1 435 697 598 008	1 304 895 713 304	1 135 212 966 670						
Export Total	1 923 871 841 238	2 136 188 003 511	2 182 511 510 192	2 230 681 388 769	2 557 857 602 913	2 399 959 310 164						
GB/AUE	2,4%	2,2%	3,5%	2,8%	8,3%	5,1%						
GB/Total	1,3%	1,1%	1,9%	1,8%	4,2%	2,4%						
UE/Total	55,3%	50,6%	54,5%	64,4%	51,0%	47,3%						
IMPORTATION												
	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
Grande-Bretagne	36 919 786 018	57 808 508 479	77 930 533 081	58 750 855 412	52 070 871 418	43 798 797 173						
Union Européenne	803 677 748 189	949 256 534 376	1 107 038 789 242	1 023 969 652 225	1 001 854 310 620	985 761 653 149						
Import Total	2 514 005 881 159	3 209 778 556 272	3 325 180 686 031	3 285 082 199 304	3 745 270 089 496	3 574 109 897 242						
GB/AUE	4,6%	6,1%	7,0%	5,7%	5,2%	4,4%						
GB/Total	1,5%	1,8%	2,3%	1,8%	1,4%	1,2%						
UE/Total	32,0%	29,6%	33,3%	31,2%	26,7%	27,6%						
Balance Bilatérale	- 11 699 815 775	-33 966 831 277	- 36 136 983 042	-19 072 418 589	56 121 552 431	13 862 191 386						

↘ QUELQUES MESURES DE RIPOSTE (1)

A court terme

- Engager la relecture de l'APE pour déterminer les implications réelles, les aménagements éventuels à apporter;
- Suivre de près l'évolution des cours de nos matières premières cotées à Londres ;
- Evaluer l'impact des variations des taux de change sur l'encours et le service de la dette libellée en devises autres que l'euro, afin d'en mesurer les possibles effets dans les finances publiques de l'État;
- Réévaluer les fonds de contrepartie à l'issue en cas de dépréciation de l'euro, et constituer si possible un fonds de stabilisation, avec pour but de gérer les excédents et les surplus des financements dûs aux variations des taux de change ;
- Organiser une descente auprès des opérateurs des secteurs faisant l'objet des échanges avec le Royaume-Uni, et des autres secteurs qui pourraient également être touchés, dans le but de mieux appréhender leur perception et les risques qui pèsent sur les transactions avec les opérateurs du Royaume-Uni ;
- Organiser une concertation entre le Gouvernement et les opérateurs du secteur bancaire, dans l'optique d'évaluer les interrelations entre les banques exerçant sur le territoire national et les banques anglaises.

↘ QUELQUES MESURES DE RIPOSTE (2)

A moyen et long terme

- Poursuivre la diversification des partenaires commerciaux à travers notamment le développement et le renforcement des échanges avec les pays émergents, les pays de la CEMAC et les autres pays africains (tels que le Nigéria) afin de limiter l'impact des chocs externes en provenance des économies européennes ;
- Poursuivre la mise à niveau des entreprises notamment le renforcement de leur capacité à produire suivant les normes des marchés sollicités.



2^{ème} SESSION

**IMPACTS DE LA GRIPPE AVIAIRE SUR LA
FILIÈRE AVICOLE ET L'ÉCONOMIE
CAMEROUNAISE**



COMPTE RENDU 2^{ème} SESSION DU CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements publics, Monsieur Isaac TAMBA a présidé, le Jeudi 07 juillet 2016, dans la salle de réunions 604 du Secrétariat Général, la 2^{ème} session du Conseil de Politique Economique. La feuille de présence est jointe en annexe.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du Président de Séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « les Impacts de la grippe aviaire sur la filière avicole et l'économie camerounaise »;
- (iii). Le Point du discutant;
- (iv). Echanges et recommandations.

Sur le Premier point, après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a présenté dans son propos liminaire, les innovations à intégrer pour une amélioration du cadre d'échanges. Il s'agit notamment :

- De la formalisation des invitations adressées aux membres;
- De l'introduction du rôle de discutant pour compléter la présentation ou pour faire une lecture alternative de la thématique;
- De la désignation pour chaque séance de l'exposant, du discutant et du modérateur;
- De la transmission au MINEPAT, de l'exposé, de la note du discutant, du compte rendu de la séance et de la lettre de transmission des grandes conclusions de la thématique débattue;
- De l'intégration de toutes autres compétences extérieures, ou intérieures quelque soit leur fonction.

Pour ce qui est du second point, relatif à la présentation du thème de cette session « *Impacts de la grippe aviaire sur la filière avicole et l'économie camerounaise* », faite par Monsieur FOHOPA Rémon, Chef de Cellule des Synthèses Macroéconomiques, il ressort de l'économie de son exposé :

→ Pour ce qui est du contexte :

- La filière avicole est un maillon important de l'économie camerounaise. En effet, elle concourt non seulement à la création de milliers d'emplois permanents, mais également à la capacité du pays à être autosuffisant en production de poulets de chair et en œufs de table;
- Depuis le 25 mai 2016, le pays fait de nouveau face à une nouvelle épizootie de grippe aviaire de souche H5N1, dont le premier foyer a été le Complexe Avicole de Mvog-betsi. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ledit complexe approvisionne les éleveurs en poussins d'un jour;
- Face à cette situation, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant d'une part, à contenir le foyer et d'autre part, à limiter la propagation de l'infection.

→ Pour ce qui est des impacts :

- Cette épidémie risque de perturber à nouveau cette filière qui était en pleine expansion, avec des conséquences non négligeables à court et à moyen terme non seulement sur l'économie, mais également sur les acquis en matière de structuration réalisée par le Gouvernement;
- D'après les simulations réalisées en concertation avec le MINEPIA, il est attendu une baisse sensible de la production de volaille en 2016, estimée à près d'un quart de la production de viande de volaille attendue en 2016, soit une perte directe de près de 65 milliards Fcfa. En tenant compte de la baisse des prix, elle est portée à un peu plus de 71 milliards;
- Une diminution sensible à court et à moyen des capitaux investis induite non seulement des pertes enregistrées pendant la période de l'épidémie, mais également des hésitations et le manque de confiance des producteurs à se relancer dans la spéculation avicole à cause de l'effet psychologique et le risque de renouvellement de l'infestation à tout moment;
- Des difficultés d'approvisionnement en poussins d'un jour, à cause du nombre important de parentaux abattus;
- Un accroissement des créances compromises au niveau des banques et des établissements de crédit;
- Une baisse des revenus des producteurs de maïs, induite par une baisse des prix et de la demande, notamment en provenance des provenderies.

En ce qui concerne les mesures de riposte, l'exposant a présenté du côté de l'offre en termes :

- » Du maintien de l'interdiction des autorisations d'importation des poulets congelés;
- » D'appuis directs aux acteurs, à l'effet de reconstituer le cheptel;
- » De demande de report fiscal et des cotisations fiscales pour le secteur;
- » D'accompagnement et de renforcement de la structuration de la filière.

➔ **Et du côté de la demande, il faudrait :**

- » renforcer le dispositif sanitaire;
- » sensibiliser et informer les consommateurs;
- » mettre en place un système d'information de la filière.

S'agissant du 3^{ème} Point relatif au discutant en la personne de Monsieur ZOA Armand Michel, CEA4 à la Cellule de la Politique Economique, il a mis l'accent sur deux axes :

- » L'extension des mesures de politique économique retenues aux autres filières exposées au risque d'épizootie ;
- » La mise en place d'un mécanisme d'assurance avec une plus large couverture notamment pour les filières élevages (grippe aviaire, peste porcine,...) et agricoles (sécheresses, inondations,...).

Sur le 4^{ème} point, relatif aux échanges, il convient de reconnaître que les débats denses et fructueux ont porté sur le déficit de communication sur la crise. Celle-ci doit être faite non seulement en direction des pays d'exportation mais aussi, à l'intérieur pour relancer la filière, minée par la confiance. A titre d'illustration, à date, personne ne saurait dire si la crise est terminée ou pas.

A l'issue des échanges, les constats suivants ont été faits :

- La grippe aviaire serait un phénomène cyclique;
- La filière avicole est inter-reliée avec l'agriculture et avec les agro-industries (boulangeries/pâtisseries);
- L'épizootie a été déclarée dans trois régions, dont le CENTRE, l'OUEST et le SUD;
- 53 000 poulets ont été déjà abattu au 30 juin 2016;
- Les pertes en poulets pour 2016 ont été estimées à un quart de la production, soit une perte d'environ 65 milliards de FCFA;
- La baisse sensible de l'activité de la production des œufs et des poulets dans les régions concernées;

- La consommation des œufs et des poulets n'est pas systématiquement interdite, mais il existe un déficit d'information et de communication.

Au regard des constats, les recommandations suivantes ont été formulées du côté de l'offre et du côté de la demande :

Du côté de l'offre :

- » Saisir le MINFI et MINTSS respectivement pour partager avec eux les conclusions de cet exposé et pour solliciter un allègement fiscal et de la cotisation sociale;
- » Saisir le MINFI pour lui suggérer la mise en place d'un mécanisme adapté d'assurance aux producteurs;
- » Renforcer le dispositif d'information statistique dans les filières exposées notamment de la filière avicole;
- » Renforcer le dispositif de veille stratégique;
- » Solliciter les autres grands consommateurs de maïs afin de protéger l'amont de la filière, notamment le PAM, HCR, Industries brassicoles;
- » La mise en place d'un fonds de soutien et de relance de la filière en liaison avec l'IPAVIC.

Sur les mesures relatives à la demande

- Saisir les départements ministériels concernés (MINADER, MINEPIA, MINSANTE), avec copie au SG/PM pour le suivi.

IMPACTS DE LA GRIPPE AVIAIRE SUR LA FILIERE AVICOLE ET L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

Présenté par : **Rémon FOHOPA**
Chef de la Cellule des Synthèses Macroéconomiques

INTRODUCTION

- 1- MANIFESTATION ET IMPACTS DE LA GRIPPE AVIAIRE SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE
- 2- RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

- La filière avicole est un maillon important de l'économie camerounaise. En effet, elle concourt non seulement à la création de milliers d'emplois permanents, mais également à la capacité du pays à être autosuffisant en production de poulets de chair et en œufs de table;
- D'après les statistiques du MINEPIA, la production de viandes de volailles était estimée en 2014 à 126,4 milles tonnes, et constituait près de 42,8% de la production totale de viande;
- Le cheptel était estimé à un peu plus de 75 millions de têtes, dont 67,4% de poulets de chair, 25,8% de poulets traditionnels et 5,8% de pondeuses.
- S'agissant de la production d'œufs de table, la production nationale était estimée à un peu plus de 1 221 millions d'unités en 2014;
- En terme de création de richesse, la production de poulets de chair et des œufs de table est évaluée à près de 1% du PIB;

Répartition de la production de poulets de chair et des œufs de table
→

Régions	Œufs de table	Poulets de chair
ADAMAOUA	0,5%	0,9%
CENTRE	5,2%	20,2%
EST	1,7%	4,1%
EXTRÊME - NORD	2,4%	1,2%
LITTORAL	7,9%	19,3%
NORD	0,0%	0,7%
NORD-OUEST	2,3%	20,7%
OUEST	75,0%	19,7%
SUD	0,2%	1,7%
SUD-OUEST	4,9%	11,5%
Total	100,0%	100,0%

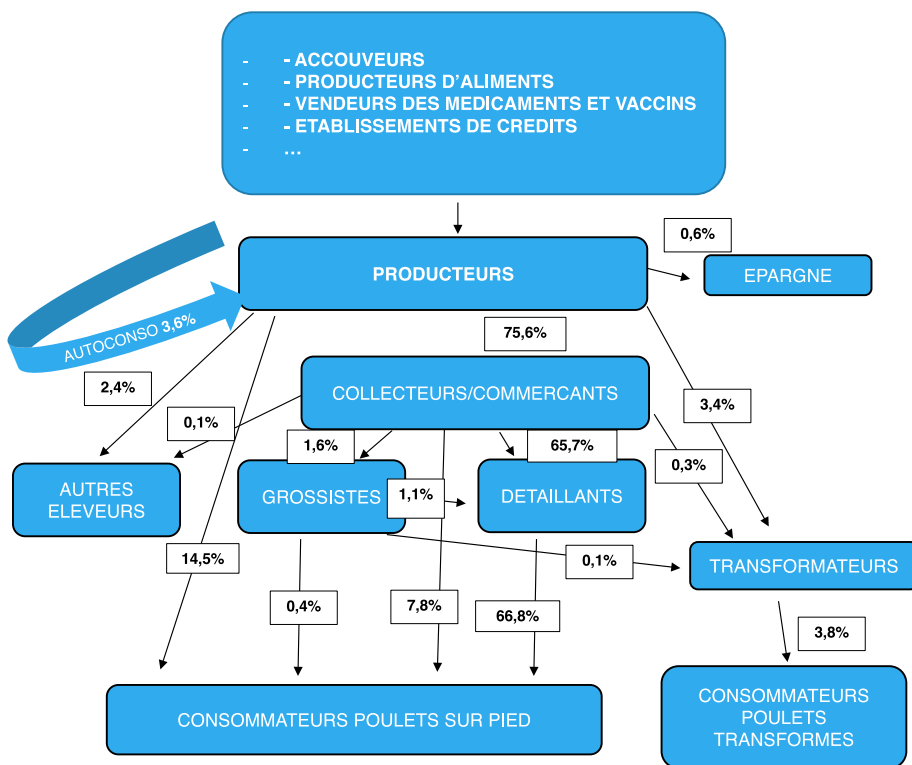
- Cette filière fait très souvent face à des épizooties de grippe aviaire;
- **La grippe aviaire** est une maladie infectieuse des oiseaux ou de la volaille causée par un virus de souche A et présentant 15 sous-types, et dont les plus dangereuses sont les sous-types H5N1 et le H7N9 . Elle a été identifiée pour la première fois en Italie il y a plus de 100 ans;
- Leur dangerosité étant lié au fait qu'elle est capable d'être transmise à l'homme, du fait d'un contact avec une volaille infectée vivante ou morte;
- Pour l'instant, aucune étude ne démontre que la transmission à l'homme est possible à partir des aliments convenablement cuits, ou entre humains.



GRIPPE AVIAIRE AU CAMEROUN ET

CONSEQUENCES SUR L'ECONOMIE

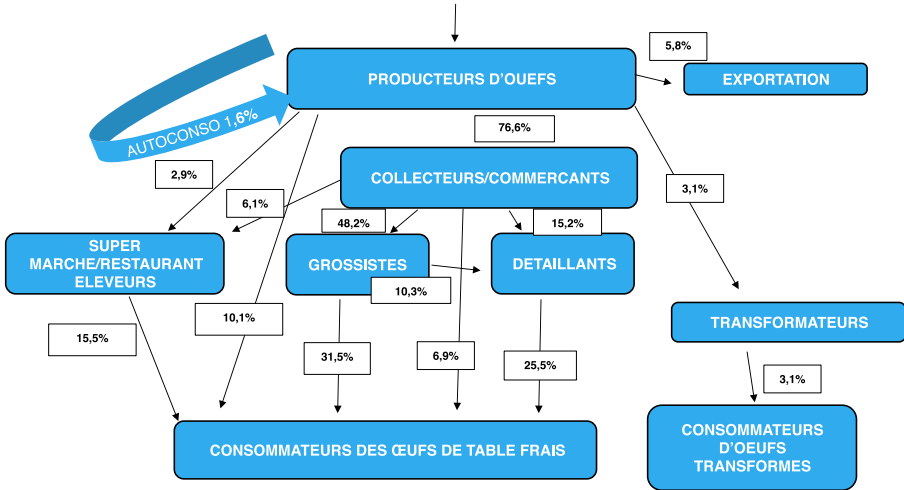
- Le Cameroun a connu en 2006 pour la première fois une épizootie de grippe aviaire du sous-type H5N1, notamment dans les régions de l'Extrême Nord et du Nord du pays;
- Pris de panique, les producteurs ont abattu et bradé leurs volailles et autres dérivées de la volaille entraînant des conséquences désastreuses pour la filière avicole;
- Pour relancer cette filière, le Gouvernement avait entrepris des actions visant non seulement à apporter des appuis aux acteurs de la filière, mais également à la structuration de celle-ci autour d'une interprofession (IPAVIC);
- Depuis le 25 mai 2016, le pays fait de nouveau face à une nouvelle épizootie de grippe aviaire de souche H5N1, dont le premier foyer a été le Complexe Avicole de Mvog-betsi. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ledit complexe approvisionne les éleveurs en poussins d'un jour;
- Face à cette situation, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant d'une part, à contenir le foyer et d'autre part, à limiter la propagation de l'infection;
- A la date d'aujourd'hui, l'épizootie a été déclarée dans trois régions, dont le CENTRE, l'OUEST et le SUD;
- Cette épidémie risque de perturber à nouveau cette filière qui était en pleine expansion, avec des conséquences non négligeables à court et à moyen terme non seulement sur l'économie, mais également sur les acquis en matière de structuration réalisée par le Gouvernement.



DANS LA FILIERE DES PERTES IMPORTANTES SONT ENREGISTREES (1)

- Au 30 juin 2016, plus 53000 volailles avaient déjà été abattues par le MINEPIA;
- La dévastation du cheptel de parentaux ;
- Les méventes et un accroissement des coûts de production dans les fermes non infectées. En effet, du fait des méventes, les producteurs continuent à entretenir et nourrir leurs volailles qui avaient déjà dûs être vendue;
- Des étouffements des excédents de poussins d'un jour du fait de la baisse de la demande;
- Le non remboursement des ventes de volaille à crédit auprès des transformateurs ;
- La baisse des prix chez les producteurs d'aliments du fait de la baisse sensible de la demande des éleveurs de poulets;
- La perte d'une partie ou de la totalité des capitaux investis.

- ACCOUVEURS
- PRODUCTEURS D'ALIMENTS
- VENDEURS DES MEDICAMENTS ET VACCINS
- ETABLISSEMENTS DE CREDITS
- ...



DANS LA FILIERE DES PERTES IMPORTANTES SONT ENREGISTREES (2)

- Des pertes des parts de marché à l'extérieur, du fait de l'interdiction des pays de la sous région d'importer de la volaille et des œufs du Cameroun;
- Des destructions d'œufs non vendus ;
- Les méventes et la baisse sensible des prix sur le marché;
- De l'entretien des volailles alors qu'on enregistre des méventes;
- Le non remboursement des ventes d'œufs à crédit auprès de certains distributeurs;
- La perte d'une partie ou de la totalité des capitaux investis (les pondeuses sont pendant une période compromise entre 6 et 12 mois).

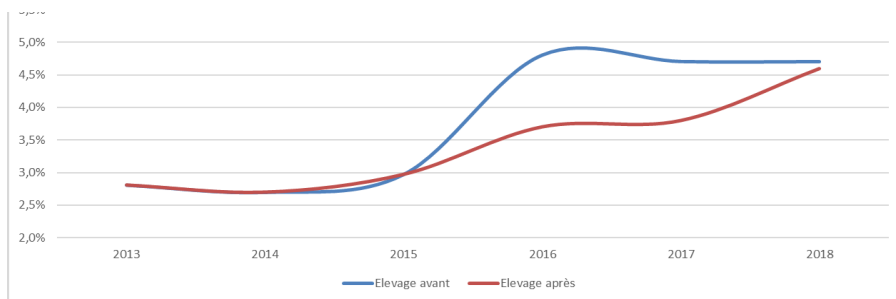
Cette épidémie et les pertes enregistrées devraient engendrer d'énormes conséquences sur la filière parmi lesquelles :

- Une baisse sensible de la production de volaille en 2016, d'après les simulations réalisées avec le MINEPIA, estimée à près d'un quart de la production de viande de volaille attendue en 2016, soit une perte directe de près de 65 milliards Fcfa. En tenant compte de la baisse des prix elle est portée à un peu plus de 71 milliards;
- Une diminution sensible à court et à moyen des capitaux investis induite non seulement des pertes enregistrées pendant la période de l'épidémie, mais également des hésitations et le manque de confiance des producteurs à se relancer dans la spéculation avicole à cause de l'effet psychologique et le risque de renouvellement de l'infection à tout moment. Même Ceux qui vont continuer à pratiquer l'activité, veilleront à garder des effectifs réduits compte tenu du risque du marché;
- Des difficultés d'approvisionnement en poussins d'un jour, car un nombre important de parentaux ayant été abattu. Ceci devrait engendrer une hausse des prix des poussins d'un jour et réduire significativement les capacités des éleveurs à reconstituer leur cheptel;
- Les difficultés d'accès aux crédits bancaires et aux crédits des fournisseurs d'intrants qui pourraient limiter l'arrivée de nouveaux producteurs et le renouvellement des équipements des gros producteurs existants;
- Le établissements de crédits ne vont plus à court et à moyen terme continuer à percevoir le secteur de la volaille comme un secteur à faible risque dont il faut supporter les besoins en financement. Même s'il accepte de le financer, ce sera avec des conditions beaucoup plus rigoureuses qui seront très difficiles à satisfaire.
- **Conséquences sur l'emploi et les autres secteurs.** En effet, du fait du ralentissement de l'activité de production de la volaille, on observe dans plusieurs maillons de la filière des personnes mis en chômage technique, des arriérés voire des diminutions de salaire;
- **Au niveau des banques et établissement financiers,** on observe un accroissement du niveau des créances compromises;
- **Au niveau des producteurs de maïs,** on enregistre une baisse des revenus induite par une baisse des prix de vente du fait de la baisse de la demande des provenderies;
- **Au niveau des autres éleveurs,** on observe une baisse des coûts de production, pendant qu'ils bénéficient de la hausse des prix sur le marché.

Conséquences sur la dynamique du sous-secteur élevage.

Avec la crainte de la contamination par la grippe aviaire, les habitudes de consommation surtout en milieu urbain se sont modifiées. Ainsi, on enregistre un report important de la demande de consommation en viande de poulet vers les autres produits (bovines, ovines, caprines, porcines et le poisson). Aussi, la perte d'un quart de la production attendue en 2016, devrait se traduire par :

- Un accroissement de la production de la viande porcine et bovine ;
- Un accroissement de la production et des importations de poisson;
- Une perte cumulée de près de 2,1 points de croissance sur la dynamique du secteur de l'élevage entre 2016 et 2018.



RECOMMANDATIONS

- Afin de faire face à la demande supplémentaire en viande bovine et porcine, il va falloir augmenter les taux de prélèvement estimés aujourd'hui à 8,1% pour le bovin et 18% pour le porc;
- Cette augmentation des taux de prélèvement ne devrait pas s'inscrire dans la durée de peur de compromettre les productions. A moins d'entreprendre pour ce qui est du bovin, des techniques de production telle que l'embouche visant à accroître significativement la charge pondérale;
- Afin de renforcer la résilience de cette filière, réduire significativement les conséquences de cette épizootie sur la dynamique économique, certaines recommandations sont formulées. Celles-ci visent non seulement à agir du côté de l'offre, mais aussi de celui de la demande.

→ Du côté de l'offre

- Apporter un appui direct aux accoueurs pour la reconstitution du cheptel des parentaux pour la production des poussins d'un jour;
- Faciliter l'accès aux éleveurs à l'acquisition des poussins d'un jour;
- Accompagner la mise en place d'un mécanisme adéquat /d'un fonds visant à faciliter l'accès au crédit des différents acteurs de la filière;
- Maintenir la mesure d'interdiction d'importer de la viande de volaille;
- Autoriser un report fiscal et des cotisations sociales pour le secteur ;
- Elaborer et mettre en place avec le concours des assureurs, d'un mécanisme adapté d'assurance pour les fermes modernes. Ce mécanisme doit être conçu et géré avec les producteurs, afin de s'assurer de leur totale adhésion;
- Renforcer la formation sur les bonnes pratiques de l'aviculture, la détection des maladies et les conduites à tenir;
- Accompagner et renforcer la structuration de la filière autour de l'interprofession (IPAVIC).

→ Du côté de la demande

- Renforcer le dispositif sanitaire, avec l'instauration d'un système de veille sanitaire permanent sur les marchés pour accroître la confiance des consommateurs;
- Sensibiliser et informer les consommateurs sur le niveau actuel de maîtrise de la situation, afin de créer un regain de confiance;
- Renforcer les programmes d'information, d'éducation, de communication sur la production et la consommation des produits avicoles;
- Moderniser et améliorer la salubrité des points de vente dans les centres urbains;
- Mettre en place un dispositif permanent de suivi et d'information sur le secteur avicole compte tenu de son importance sur le plan sécuritaire alimentaire, nutrition, emploi et revenu;
- Afin de permettre une mise en œuvre efficace de ces différentes recommandations, il est souhaitable qu'il soit envisagé urgemment :

Une identification des gros producteurs de volaille, de ses dérivées ainsi que des autres acteurs de la chaîne, et une évaluation beaucoup plus précise des conséquences sur leur activité et les autres acteurs de l'économie.

POINT DE DISCUSSION 2^{ème} SESSION COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Contribution du discutant, **M. ZOA Armand Michel, CEA/DGEPIP**

Au regard du caractère structurant de la filière avicole dans l'économie camerounaise, le Ministère de l'économie doit entreprendre des initiatives visant à pérenniser et développer l'activité afin d'éviter des effets aggravants de notre conjoncture économique.

Le point de discussion pourrait s'articuler autour de deux axes :

- » L'extension des recommandations de relance de la filière avicole à d'autres secteurs tels que l'élevage porcin et l'élevage bovin qui sont également exposées;
- » Le développement de l'assurance.

Le point sur cette recommandation mérite notre attention comme mesure de gestion pérenne des risques d'exploitation.

Il s'agit, non plus de se contenter de réagir à une catastrophe lorsqu'elle survient, mais de mettre en place une culture d'anticipation à travers des dispositifs de prévention et de couverture des risques. Parmi les avantages, on peut citer :

- Amélioration de la gestion des risques dans la filière avicole ainsi que dans les autres filières (bovine et porcine);

Le rôle de veille prospective de l'assureur sera mis en exergue: en effet, l'implication de l'assurance va amener à l'adoption par les acteurs, des protocoles d'intervention à toutes les étapes :

- Avant la survenance, pour éviter la maladie (l'assureur veillera au respect des normes sanitaires par exemple);
- Après la survenance pour circonscrire les foyers.

- Amélioration du financement de la filière :

L'introduction de l'assurance dans les filières avicole, porcine et bovine va amener les banques, les établissements financiers à revoir leur attitude avec pour conséquence :

- La baisse des taux d'intérêt consécutive au transfert de risque;
- La facilitation de l'accès au crédit pour les acteurs de la filière.

Au Sénégal, avec l'aide des partenaires au développement, une assurance sécheresse a été souscrite auprès de l'African Risk Capacity, un mécanisme de l'Union Africaine qui œuvre dans la protection de la sécurité alimentaire des populations.



3^{ème} SESSION

**UN NOUVEAU PROGRAMME
ÉCONOMIQUE AVEC LE FMI EST-IL
NÉCESSAIRE?**



COMPTE RENDU

3^{ème} SESSION DU CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Monsieur Isaac TAMBA a présidé, le Jeudi 14 Juillet 2016, dans la salle de réunions 411 de la DGEPIP, la 3^{ème} session du Conseil de Politique Economique. Y prenaient part, outre les Directeurs, Sous Directeurs et assimilés de la DGEPIP, le Conseiller Technique N°4, le DG INS, le MINFI, le CTS, la BEAC. La feuille de présence est jointe en annexe. Cette session a été modéré par le Chef de Division des Analyses des Politiques Economiques.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du Président de Séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « Le Cameroun doit-il entrer dans un nouveau Programme économique avec le FMI ? »;
- (iii). L'intervention du discutant;
- (iv). Echanges et recommandations.

Les travaux avaient pour Exposant principal, le Chef de Division des Analyses et des Politiques Economiques, Monsieur Jean Pascal NKOU, pour Discutant, le Directeur Général de l'INS, Monsieur Joseph TEDOU et pour Modérateur, le Chef de Cellule de la Politique Economique, Monsieur OLOMO ATEKE Engelbert.

1. Mot d'accueil : après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a tenu à présenter dans son propos liminaire, les enjeux de cet exercice qui vise entre autres à :

- Traiter les thèmes économiques afin d'anticiper sur les changements futurs de l'environnement économique;
- Alerter en temps opportun des évènements importants auxquels le Gouvernement se doit de réagir rapidement;
- Détecter les menaces ou opportunités qui se profilent et alimentent ainsi la réflexion prospective;
- Disposer d'arguments de décision opérationnels propres à l'économie camerounaise;

- Assurer la veille économique;
- Améliorer la coordination des politiques économiques et budgétaires;
- Etudier les évolutions et les politiques économiques des divers secteurs et évaluer leur performance économique et formuler des recommandations sur les mesures à prendre.

2. La Présentation de l'exposé : sous le thème « *Le Cameroun doit-il entrer dans un nouveau programme économique avec le FMI ?* ». Cet exposé présenté par Monsieur Jean Pascal NKOU a été développé autour de quatre points : la définition de l'expérience du Cameroun en matière de programmes économiques, la typologie des programmes économiques du FMI, l'état des lieux de l'économie camerounaise, l'opportunité d'un programme économique avec le FMI.

Pour ce qui est de l'expérience du Cameroun dans les programmes économiques, le Cameroun a une riche expérience en matière de mise en œuvre des programmes économiques :

- Une phase de planification (1960-1980). Au total six Plans quinquennaux (documents de planification économique gouvernementale fixant les objectifs de production sur une période de cinq ans) ont été mis en œuvre dont cinq sont arrivés à terme, le sixième ayant été interrompu par la crise économique du milieu des années 80;
- Une phase d'ajustement interne des dépenses de l'État relayées par des programmes de réformes économiques soutenus par la communauté internationale dès 1987 (1980-1994);
- Une phase consacrée à la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (1994-2005);
- Une phase post d'achèvement de l'initiative PPTTE marquée par l'adoption d'une Vision de Développement à l'horizon 2035 et une stratégie nationale de développement définie dans le Document de Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020).

En règle générale, pour ce qui est des programmes économiques avec le FMI, ce dernier met ses ressources (Prêts concessionnels ou non Concessionnels) à la disposition d'un pays membre, à sa demande, dans le cadre d'un « accord » de prêt, qui, selon l'instrument utilisé, peut stipuler des politiques et mesures économiques que le pays en question convient pour résoudre son problème de balance des paiements. Le programme de politique économique qui sous-tend un accord est formulé par le pays en consultation avec l'institution, puis, dans la plupart des cas, soumis au Conseil d'Administration dans une « lettre d'intention ».

En ce qui concerne l'état des lieux de l'économie camerounaise, l'exposant relève que sur la période 2010-2016, l'activité économique au Cameroun évolue dans un contexte marqué notamment :

- (I). Au niveau international par la reprise timide de l'économie mondiale, les fluctuations des cours des matières premières;
- (II). Au niveau national, par la mise en œuvre des grands projets structurants avec les effets induits sur la demande intérieure, la résurgence des crises sécuritaires à nos frontières avec ses conséquences sur la production et les exportations.
- (iii). Par un taux de croissance estimé à 5,9% en 2015 et projeté à 6% sur la période 2016-2018;
- (iv). Une faible mobilisation des recettes internes en % du PIB;
- (v). Une persistance du secteur informel;
- (vi). Une persistance des niches fiscales;
- (vii). Une faible capacité des administrations fiscales : technologique, accès à l'information (pays d'origine des biens, identifiant unique impôt/douane,...);
- (viii). Une augmentation des dépenses fiscales;
- (ix). Une situation du risque de la dette passée d'un niveau modéré à une amélioration de l'offre énergétique, l'accroissement de la production pétrolière et gazière, la dynamique des travaux dans les BTP et les autres branches d'activité avec la mise en œuvre des grands projets notamment les services de transport, d'hôtellerie, de restauration et de télécommunications.

S'agissant de l'opportunité d'un programme économique avec le FMI, l'exposant a tenu à préciser que la question qui demeure est celle de savoir si on doit **conclure un programme avec le FMI ou non.**

Il existe deux points de vue : l'un est en faveur de l'accord, et croit que tôt ou tard, le Cameroun sera obligé de le conclure en tant que seule possibilité pour engager le Gouvernement dans la réforme économique et l'autre point de vue préfère que le Gouvernement avance dans son programme indépendamment du FMI, pour éviter d'être soumis à des conditions rigoureuses qu'il serait peut-être difficile de respecter.

Toutefois, les capacités de négociation et de leadership politique semblent constituer les facteurs clés de succès d'une position médiane, qui consisterait à conduire un programme national de développement avec l'assistance technique du FMI, à l'exemple de la Côte d'Ivoire.

3. Intervention du Discutant : Le Directeur Général de l'Institut National de Statistique, a axé sa contribution aux échanges sur les facteurs de réussite d'une réforme ; qu'elle soit appuyée ou non par les institutions de Bretton Woods, notamment le FMI. Il s'agit de :

- a). L'appropriation des réformes;
- b). Le rythme et le délai de leur mise en œuvre;
- c). La discipline.

4. Echanges et Recommandations : Il convient de reconnaître que les débats ont été denses et fructueux.

Le représentant de la BEAC, a exprimé sa satisfaction sur la clarté de l'état des lieux qui recense les risques macroéconomiques violents et de court terme, l'accélération de la dette et les vulnérabilités internes et externes. Pour lui, l'assistance du FMI doit être sollicitée au regard des difficultés à mettre en œuvre les réformes structurelles.

Pour le Secrétaire Permanent du CTS, si le besoin d'un programme existe, la réflexion doit se faire pour en trouver le financement. A son avis, le FMI pourrait y contribuer avec la Facilité Elargie de Crédit avec un potentiel de 300 milliards de FCFA, auxquels il faut ajouter les appuis budgétaires.

Pour Mme EYEFFA, de la Division de la Prévision du MINFI (ex Direction des Affaires Economiques), le Cameroun est résilient. Il ne serait donc pas opportun d'engager un programme avec le FMI, à son avis, en l'absence d'un mandat explicite de sa hiérarchie.

Pour le GICAM, l'idéal serait de procéder en interne à un ajustement. A l'issue de ces débats, il a été convenu de porter à l'attention de la hiérarchie les points de consensus :

- La nécessité d'élaborer un programme économique en tenant compte de nos objectifs pour accélérer le plan de développement national et coller au scénario de la Vision;
- L'urgence des réformes structurelles, avec l'assistance d'un partenaire extérieur qui pourrait être le FMI au regard de son expertise, pour maintenir la discipline et éviter de dégrader la signature de l'État.

LE CAMEROUN DOIT-IL ENTRER DANS UN NOUVEAU PROGRAMME ÉCONOMIQUE AVEC LE FMI ?

Présenté par: **Jean Pascal NKOU**
Chef de Division des Analyses et des Politiques Economiques

Division des Analyses et des politiques économiques

PLAN

- ★ Définition et expérience du Cameroun en matière de programmes économiques
- ★ Typologie des programmes économiques avec le FMI
- ★ État des lieux de l'économie camerounaise
- ★ Opportunité d'un programme économique avec le FMI

I- DÉFINITION ET EXPÉRIENCE DU CAMEROUN EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

Un programme économique est un outil de planification économique à moyen terme (généralement pour une période de 3 ans) articulé autour de quatre composantes dont (i) un état des lieux permettant de mettre en relief les défis et les enjeux ; (ii) une définition des priorités et des objectifs macroéconomiques en liaison avec les défis et les enjeux mis en exergue ; (iii) une identification des instruments et des politiques permettant la réalisation des objectifs ; (iv) une définition d'un cadre de suivi/évaluation.

Le Cameroun a une riche expérience en matière de mise en œuvre des programmes économiques :

- I). 1960 – 1980 : Une phase de planification.** Au total six plans quinquennaux (documents de planification économique gouvernementale fixant des objectifs de production sur une période de cinq ans) ont été mis en œuvre dont cinq sont arrivés à terme, le sixième ayant été interrompu par la crise économique du milieu des années 1980.
- II). 1980 – 1994 : Une phase d'ajustement interne des dépenses de l'État relayées par des programmes de réformes économiques soutenus par la Communauté internationale dès 1987.** Ces programmes étaient principalement basés sur des politiques de :
 - Réduction des déficits budgétaires par l'augmentation du taux d'imposition, la réduction de la masse salariale et des subventions aux entreprises publiques ;

- Restauration de la compétitivité externe centrée sur la réduction des coûts des facteurs;
- Restructuration des entreprises publiques. Toutefois, en l'absence d'un ajustement monétaire, les résultats enregistrés par la mise en œuvre de ces programmes sont restés très limités.

III). **1994-2005** : Une phase consacrée à la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Accords de confirmation avec le FMI (PAS I)

- **Début:** Mars 1994, après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994; et septembre 1995;
- **Objectifs:** soutien aux réformes engagées; capitaliser sur les gains de compétitivité acquis à la suite de l'ajustement monétaire;
- **Résultats:** bonne performance du Cameroun par rapport au Programme.

PAS II : 1997/98 – 1999/2000

- Elaboration du Document Cadre de Politique Économique et Financière (DCPE) à moyen terme;
- **Objectif:** Mise en œuvre des réformes indispensables;
- **Partenaires:** FASR du FMI, le CAS III de la Banque Mondiale et le PAS II du FAD .

PAS III : 2001 – 2005

- **Objectifs:** rétablir les équilibres internes et externes, en vue d'une croissance durable et équitablement répartie; notamment:
- (i) la promotion d'une croissance forte et durable ; (ii) la mise en œuvre des actions ciblées de lutte contre la pauvreté ; (iii) l'amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses publiques ; et (iv) le renforcement de la gouvernance;
- **Partenaires:** FAD (18,8 milliards fcfa), IDA (56,4 milliards) et FMI (51,4 milliards).

IV). **phase post point d'achèvement de l'initiative PPTTE** marquée par l'adoption d'une Vision de développement à l'horizon 2035 et une stratégie nationale de développement définie dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE 2010-2020).

V). **Par ailleurs**, plusieurs programmes sectoriels en cohérence avec les orientations du DSCE sont adoptés avec le soutien d'autres partenaires au développement. A titre d'illustration, on peut citer :



PROGRAMMES SECTORIELS

La nouvelle Stratégie d'intervention de la BAD : 2015-2020

Objectifs:

- Le renforcement des infrastructures structurantes pour le développement de l'offre agricole et sa transformation;
- Le désenclavement des bassins de production: densification du réseau de transport et ;
- L'accroissement de l'accès aux marchés.

Champs couverts : gouvernance sectorielle, et l'adaptation aux changements climatiques, Agriculture, Transport/TIC, Energie et Gouvernance.

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) : 2006 - 2024

- Résulte de l'annulation et de la reconversion de la dette vis-à-vis de la France;
- A ce jour, les montants mobilisés : 966 Milliards FCFA pour la période 2006-2024;
- **Champs couverts:** agriculture et développement rural, infrastructures et développement urbain, santé, éducation et formation professionnelle, environnement.

1^{er} C2D: 2006-2011 (352 milliards Fcfa)

2^e C2D: 2011-2016 (214 milliards)

3^e C2D: 2016-2024 (400 milliards)

Le Fonds Européen de Développement (FED)

- Constitue la réponse de l'UE aux défis du Cameroun ;
- 11^{ème} FED: 2014-2020;
- le Programme Indicatif National pour le Cameroun, d'une enveloppe de 282 millions d'euros, se concentre sur (i) la gouvernance (84 millions d'euros), (ii) le développement rural (178 millions d'euros) et les mesures d'appui (20 millions d'euros).

↘ II- TYPOLOGIE DES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES AVEC LE FMI

- Le FMI (Fonds Monétaire International) a été créé en juillet 1944, lors d'une conférence des Nations Unies à Bretton Woods dans le New Hampshire (États-Unis);
- Le FMI est gouverné par ses 189 États membres, auxquels il rend compte de son action;
- Conseil d'Administration: 24 administrateurs représentant les pays et des groupes de pays.

Idée centrale : la coopération monétaire internationale est meilleure que le « chacun pour soi »

➤ **Les buts du FMI (Article I du FMI) :**

1. Promouvoir la coopération Monétaire Internationale;
2. Faciliter l'expansion et la croissance équilibrées du commerce mondial;
3. Promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les États membres des régimes de change ordonnés et éviter les dépréciations concurrentielles des changes;
4. Aider à établir un système multilatéral de paiements entre les États membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent le commerce mondial;
5. Mettre ses ressources (moyennant des garanties adéquates) à la disposition des pays confrontés à des difficultés de balance des paiements.

LES FONCTIONS DU FMI

- Octroi des financements nécessaires pour remédier aux problèmes de balance des paiements des pays membre ;
- Les autorités nationales élaborent, en étroite collaboration avec les services du FMI, des programmes d'ajustement qui bénéficient du financement de l'institution, ces concours financiers restant subordonnés à la réalisation effective de ces programmes.



- But: maintenir la stabilité et de prévenir les crises du système monétaire international;
- Examen des politiques économiques des pays, et l'évolution économique et financière à l'échelle nationale, régionale et mondiale ;
- Conseil et promotion des politiques visant à assurer la stabilité économique des Etats membres, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie ;
- La surveillance est obligatoire pour tous les pays-membre.

- Offre de l'assistance technique et des formations pour aider les pays membres à renforcer leur capacité d'élaboration et d'exécution de la politique économique, notamment en politique et administration fiscales, la gestion des dépenses, les politiques monétaire et de change, le contrôle et la réglementation des systèmes bancaire et financier, la législation et les statistiques.

- Contrôle la stabilité du système;
- Construit de nouveaux instruments nécessaires à l'atteinte des objectifs du FMI.

LES INSTRUMENTS DU FMI

(Prêts non concessionnels)

En règle générale, le FMI met ses ressources (prêts concessionnels ou non concessionnels) à la disposition d'un pays membre, à sa demande, dans le cadre d'un «accord» de prêt, qui, selon l'instrument utilisé, peut stipuler des politiques et mesures économiques que le pays en question convient d'appliquer pour résoudre son problème de balance des paiements.

Le programme de politique économique qui sous-tend un accord est formulé par le pays en consultation avec l'institution, puis, dans la plupart des cas, soumis au Conseil d'Administration dans une «lettre d'intention».

Prêts non concessionnels				
Instruments	Fonctionnement	Commissions	Délais des rachats (années)	
Accords de confirmation (depuis 1952).	Aide à moyen terme aux pays ayant des difficultés de balance des paiements de courte durée.	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 300% de la quote-part) Annuelles : 200% de la quote-part ; Cumulatives : 600% de la quote-part.	31/4 - 5	
Ligne de Crédit Modulaire/ LCM (depuis 2009).	Utilisé pour répondre à tout type de besoin de balance des paiements effectif ou potentiel. La LCM s'adresse aux pays ayant une politique, des fondamentaux et des antécédents économiques très solides.	Pas de plafond préétabli.	31/4 - 5	
Ligne de Précaution et de Liquidité/LPL (depuis 2010).	Instrument pour les pays ayant les paramètres fondamentaux et des politiques économiques sains.	500% de la quote-part dès l'approbation de l'accord; peut aller jusqu'à 1000% après 12 mois de progrès satisfaisants.	31/4 - 5	
Mécanismes élargis de Crédit (depuis 1974).	Aide à plus long terme à l'appui des réformes structurelles des pays membres qui ont des difficultés de balance des paiements de longue durée.	Annuelles : 200% de la quote-part ; Cumulatives : 600% de la quote-part.	31/4 - 5	
Instrument de Financement Rapide (IFR).	L'IFR fournit une aide de financement rapide à faible conditionnalité à tous les pays membres confrontés à un besoin urgent en matière de balance des paiements.	plafond annuel de 50 % de la quote-part ; et à un plafond cumulé de 100 % de la quote-part.	31/4 - 5	

	Instruments (destiné au pays à faible revenu)	Fonctionnement	Commissions 0%	Délais des rachats (années)
Prêts concessionnels	La Facilité Elargie de crédit/FEC (2010).	Aide à long terme aux pays ayant des difficultés de balance des paiements de nature structurelle; son but est d'assurer une croissance durable propre à faire reculer la pauvreté.	Annuelles : 100% de la quote-part ; Cumulatives : 300% de la quote-part.	51/2 - 10
	La Facilité de Crédit de Confirmation (FCC) (2010)	Aide de type « Accord de confirmation » pour les besoins immédiats de balance des paiements et à titre de précaution.	Annuelles : 100% de la quote-part ; Cumulatives : 300% de la quote-part.	4 - 8
	La Facilité de Crédit Rapide (FCR) (2010).	Aide décaissée rapidement en cas de besoin urgent de BdP consécutif à un choc externe ou à une catastrophe naturelle lorsqu'un accord dans les tranches supérieures de crédit n'est pas nécessaire ou réalisable.	Annuelles : 25% - 50% de la quote-part ; Cumulatives : 75% - 100% de la quote-part.	51/2 - 10
	L'instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE)	Offre aux pays à faible revenu ne souhaitant pas bénéficier — ou n'ayant pas besoin — d'un concours financier du FMI un outil adaptable leur permettant de faire appel aux conseils et à l'appui du FMI sans avoir à conclure un accord d'emprunt.		

LES INSTRUMENTS DU FMI (MÉCANISMES SPÉCIAUX)

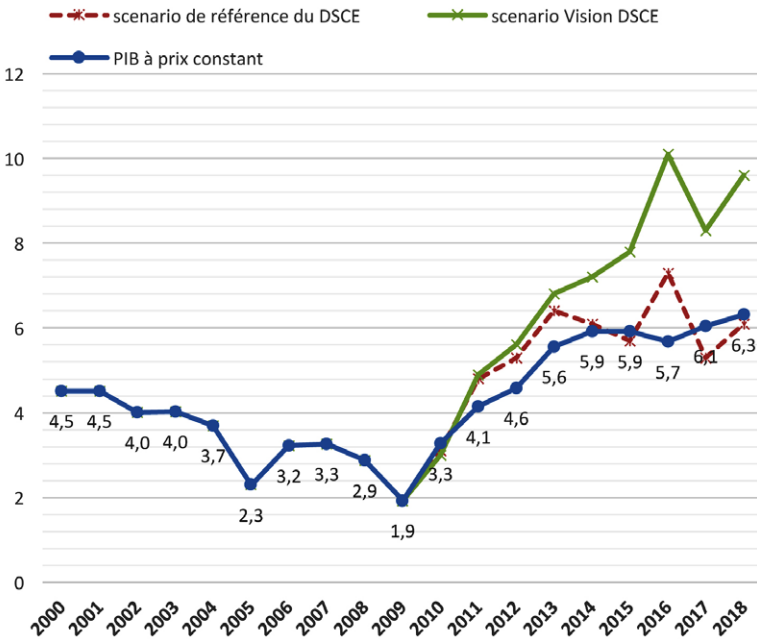
	Instruments	Fonctionnement	Commissions	Délais des rachats (années)
Mécanismes Spéciaux	Aide d'urgence	Aide les pays ayant les difficultés de balance des paiements dues :	Accès généralement limité à 25% de la quote-part, mais des montants plus élevés, à concurrence de 50% peuvent être obtenus dans les cas exceptionnels.	31/4 - 5
	1- Catastrophes naturelles (1962) 2- Pays sortants d'un conflit (1995)	à des catastrophes naturelles . Aux répercussions de troubles civiles, de perturbations politiques, de conflits armés d'envergure internationale.		



III- ÉTAT DES LIEUX DE

L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

- Sur la période 2010-2016, l'activité économique au Cameroun évolue dans un contexte marqué notamment :
 1. au niveau international, par la reprise timide de l'économie mondiale, les fluctuations des cours des matières premières ;
 2. au niveau national, par la mise en œuvre des grands projets structurants avec les effets induits sur la demande intérieure, la résurgence des crises sécuritaires à nos frontières avec ses conséquences sur la production et les exportations.
- De 3,3% en 2010, le taux de croissance est estimé à 5,9% en 2015 et est projeté à 6% sur la période 2016 – 2018.
- Lié à : l'amélioration de l'offre énergétique, l'accroissement de la production pétrolière et gazière, la dynamique des travaux dans le BTP et les autres branches d'activité avec la mise en œuvre des grands projets notamment les services de transport, d'hôtellerie, de restauration, et de télécommunications.



Le profil de croissance ne s'écarte pas fondamentalement du scénario de référence du DSCE, mais reste en deçà du scénario vision de cette stratégie sur toute la période: D'où l'urgence d'accélérer les mesures et les réformes structurelles, afin de se rapprocher, voire réaliser les performances du scénario vision.

Le décalage s'explique notamment par les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certains grands projets, la sous-utilisation des capacités d'offre énergétique, ainsi que les délais d'appropriation assez longs des réformes, spécifiquement celle sur les marchés publics et celle sur les finances publiques avec l'entrée en vigueur du budget-programme.

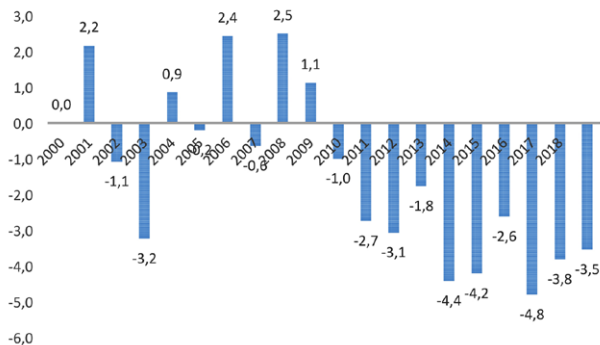


FINANCES PUBLIQUES

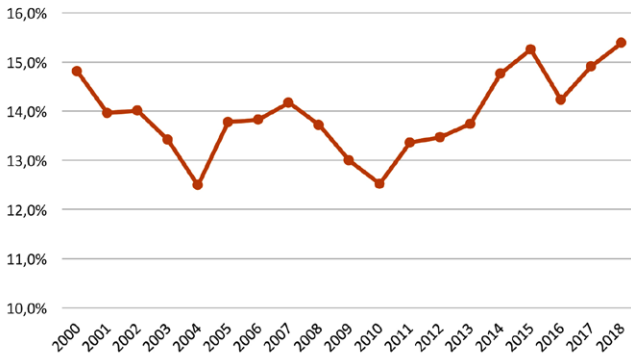
Déficit budgétaire depuis 2010, en liaison avec:

- Un programme de dépense ambitieux lié à la mise en œuvre des grands projets;
- Qualité de la dépense publique, qui limite leur impact réel sur la croissance économique;
- Absorption du budget;
- Maturation (au sens large) des projets;
- Appuis directs et autres subventions;
- Faible mobilisation des recettes internes en % du PIB;
- Persistance du secteur informel;
- Persistance des niches fiscales;
- Capacité des administrations fiscales: technologique, accès à l'information (pays d'origine des biens, identifiant unique impôt/douane, ...);
- Dépenses fiscales.

Solde budgétaire global, base caisse; hors dons (en % PIB) ▼



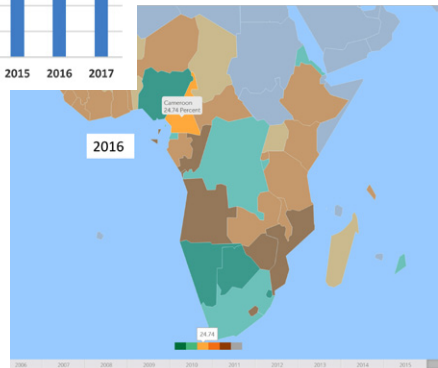
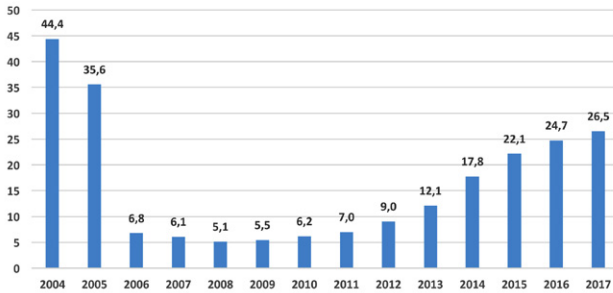
Taux de pression fiscale (en %) ▼



DETTE

- ★ Nouveau cycle d'endettement auprès des partenaires classiques (France, UE,...) et nouveaux partenaires (Chine, ...) en liaison avec la mise en œuvre des grands projets;
- ★ Dette du Cameroun: **de risque modéré à risque élevé** (par le FMI), avec des conséquences sur le coût de nouveaux emprunts.

Dette (en% PIB) ▼



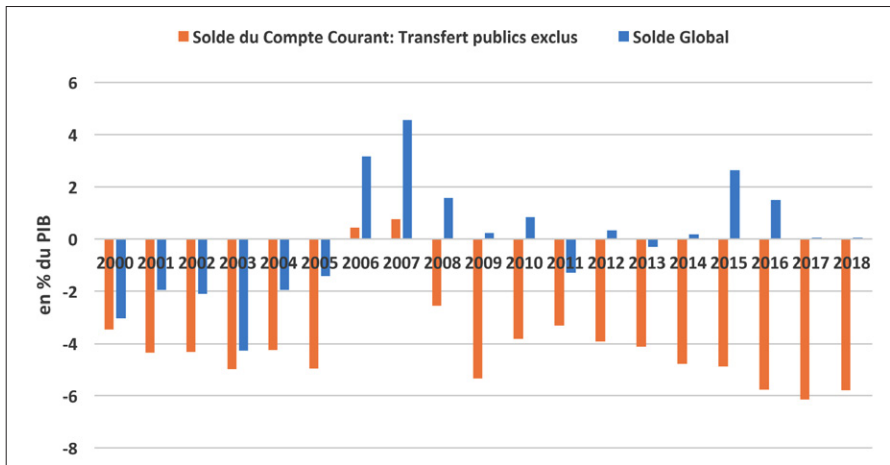
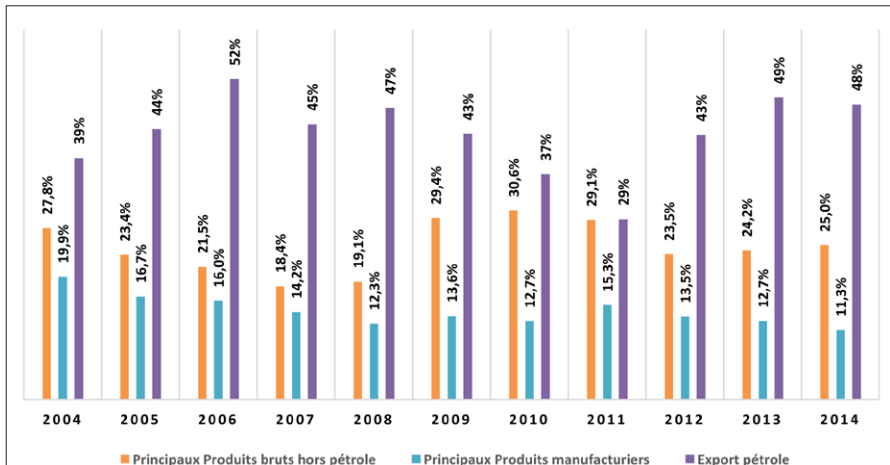


BALANCE DES PAIEMENTS

Déficit structurel de la balance courante, malgré un léger redressement du solde global.

- Persistance des importations des produits alimentaires produits localement (Riz, poisson, ...);
- Faible niveau des imports/substitution;
- Importations des biens d'équipement nécessaires à la mise en œuvre des grands projets (depuis 2010).

Part dans les exportations totales ▼



Offre en exportation plus faible que la dynamique des importations.
Prépondérance des exportations des produits de base, à faible valeur et exposés aux fluctuations des cours sur le marché mondial.

↘ IV- OPPORTUNITE D'UN PROGRAMME AVEC LE FMI?

- L'économie du Cameroun a fait preuve de résilience, mais elle continue de connaître d'importants défis aux plans budgétaires, extérieur, structurels et social.;
- La question aujourd'hui est : **conclut-on un programme avec le FMI ou non ?**
- Il existe deux points de vue : l'un est en faveur de l'accord, et croit que tôt ou tard, le Cameroun sera obligé de le conclure en tant que seule possibilité pour engager le Gouvernement dans la réforme économique ;
- L'autre point de vue préfère que le Gouvernement avance dans son programme indépendamment du FMI, pour éviter d'être soumis à des conditions rigoureuses qu'il serait peut-être difficile de respecter.

Les deux positions sont-elles conciliables ?

- Croissance;
- Stabilité.

Un programme avec le FMI peut-il cohabiter avec un programme de développement national ?



Peut-on atteindre les objectifs de la Vision en sacrifiant la stabilité du cadre macroéconomique ?

- *Un fait certain dans ce débat est la compatibilité des compétences et des instruments du FMI avec les maux (déficit extérieur, déficit budgétaire) mis en exergue dans l'état des lieux de l'économie camerounaise;*

- Les positions extrêmes étant souvent les plus risquées, le défi consistera sans doute à trouver le bon équilibre entre la préservation de la stabilité macroéconomique et la satisfaction des besoins d'investissement visant à éliminer les freins à la croissance;
- A titre d'illustration: une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) qui séjourne depuis lundi 27 juin 2016 en Côte d'Ivoire, avec pour mission de négocier avec les autorités de ce pays un nouveau Programme économique et financier qui va accompagner le nouveau Plan National de Développement (PND 2016-2020).

- Les capacités de négociation et le leadership politique semblent constituer les facteurs clés de succès d'une position médiane.



14/07/2016

Thème :

Le Cameroun doit-il entrer dans un nouveau programme économique avec le FMI.

Contribution du discutant, M. Joseph TEDOU, DG/INS

Après avoir lu la présentation de M. Jean Pascal NKOU, je me suis proposé d'axer ma contribution aux échanges sur les facteurs de réussite d'une réforme, quelle soit appuyée ou non par les institutions de Bretton Woods, notamment le FMI.

A mon avis, le thème aurait pu être intitulé autrement : Le Cameroun doit-il procéder à un ajustement économique et financier, au regard du contexte économique actuel ? Est-ce que les signaux ou indicateurs économiques n'indiquent pas qu'il est urgent et pertinent de concevoir et de mettre en œuvre un programme économique, signal d'une volonté interne de remettre l'économie sur le chemin de la Vision d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035 !.

Je voudrais introduire le concept **d'ajustement** pour rappeler, en m'appuyant sur l'expérience du Cameroun dans la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement, que ces documents étaient mis en œuvre à travers une loi. Celle-ci disposait à son article 2, qu'en cas d'insuffisance des ressources financières, le plan pouvait être ajusté par le Gouvernement aux ressources disponibles. C'est dire que le recours au FMI n'était pas obligatoire, mais plutôt notre incapacité à mettre en œuvre un programme d'ajustement endogène.

Rappelons-nous que le Président avait en quelque sorte dit que le Cameroun irait au FMI, au cas il ne réussissait pas son propre programme d'ajustement. Malheureusement, le Cameroun n'avait pas réussi. Il faudrait en outre noter que l'opinion publique nationale était divisée, une partie percevant, à travers une telle démarche qui a recourt au FMI (et plus tard la Banque Mondiale et le Banque Africaine de Développement), une perte de souveraineté dans la conduite de sa politique économique ! Rétrospectivement, pourrions-nous conclure que le Cameroun avait

refusé de mettre un Programme d'Ajustement Structurel (PAS), alors qu'une loi nationale en vigueur dans le cadre du 6ème plan quinquennal autoriser le Gouvernement à le faire ? Le Cameroun s'est-il approprié le principe de l'ajustement qui fait partie intégrante d'une gestion économique ? L'opinion publique nationale est-elle prête à adhérer et à participer à la mise en œuvre des réformes contenues dans un programme économique pluriannuel ?

En exploitant l'exposé de M. Jean Pascal NKOU, je note qu'il a bien relevé que le leadership politique et la capacité de négociation sont d'importants facteurs de réussite dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes appuyés par les partenaires techniques et financiers, à l'instar du FMI. Outre ces deux précédents facteurs, j'ajoute trois autres à savoir :

1. L'appropriation des réformes;
2. Le rythme et le délai de mise en œuvre;
3. La discipline.

1. L'appropriation des réformes

Il me paraît très important de relever que le succès d'une réforme passe par une démarche participative et inclusive devant faciliter l'adhésion de tous acteurs et des populations bénéficiaires à la mise en œuvre des mesures préconisées dans le programme de réformes. Notre pays a-t-il fait suffisamment pour garantir cette adhésion ?

2. Le rythme et le délai de mise en œuvre des réformes

Le temps est une ressource contraignante que l'on doit absolument introduire dans tout programme économique ou social. Ceci permet de profiter de tous les éléments du contexte qui pourraient être des opportunités, ou alors d'éviter les éléments négatifs qui pourraient survenir et remettre en cause la pertinence de certaines mesures préconisées dans la réforme. Surtout, il faudrait éviter qu'à force de trainer, les forces négatives internes ou externes (ou les groupes de pression), opposées pour leurs intérêts propres à la réforme, ne s'organisent pour faire barrage ; ce qui va conduire, s'ils réussissent, à l'échec ou à un succès mitigé de la réforme.

3. La discipline dans la mise en œuvre des réformes

La discipline renvoie aussi à l'organisation mise en place à tous les niveaux pour la conduite de toutes les activités liées au programme de réformes.

Généralement, le cadre de conception, de mise en œuvre, de pilotage, de suivi et évaluation, et d'ajustement éventuel a été prévu dans les PAS mis en œuvre avec l'appui du FMI, de la Banque Mondiale, de la BAD et des autres partenaires au développement.

Malheureusement, force est de remarquer que ce cadre n'a pas toujours bien fonctionné. Parfois, il y a eu duplication des structures d'intervention ; ce qui a parfois conduit à des conflits institutionnels, sources des blocages. Il s'agit là d'une indiscipline qui conduit à une situation d'inertie, à plusieurs occasions décriée par le Président de la République.

Pour terminer, je suggère que les facteurs suscités soient pris en compte dans les programmes économiques à mettre en œuvre, avec ou sans le FMI.

Tels sont les quelques éléments que j'ai cru pouvoir présenter, en ma qualité de discutant, avant l'ouverture des échanges.



4^{ème} SESSION

L'AVENIR DU FCFA



COMPTE RENDU

4^{ème} SESSION CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Monsieur Isaac TAMBA a présidé, le Jeudi 04 août 2016, dans la salle de réunions 411 de la DGEPIP, la 4^{ème} session du Conseil de Politique Economique. Y prenaient part, outre les Directeurs, Sous Directeurs et assimilés de la DGEPIP, le CT4, le DSR, la DGCOOP, la DGPAT, la BEAC, le MINFI (DGTCFM, DGB). La feuille de présence est jointe en annexe. Cette session a été modéré par le Secrétaire Permanent du CTS.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du Président de Séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « L'avenir du FCFA »;
- (iii). Le Point du discutant;
- (iv). Echanges et recommandations.

1. Mot d'accueil : après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a présenté dans son propos liminaire, l'importance de la monnaie dans l'élaboration des politiques économiques gage du développement d'un pays et les échanges internationaux. Par ailleurs, il a fait connaître aux participants l'intérêt des Services centraux de la BEAC et de la Représentation du FMI au Cameroun à prendre part aux travaux.

2. La Présentation : Monsieur MENDO Paulin, Chef de Cellule des Analyses Conjoncturelles a fait un exposé sur « L'avenir du FCFA ». L'exposé était articulé autour de trois points. De l'économie de son exposé, on retient que :

- **Un rappel historique de l'origine et du fonctionnement du FCFA :** de manière formelle, la zone FRANC est née le 9 Septembre 1939 lorsque dans le cadre des mesures liées à la déclaration de guerre, un décret instaura une législation commune des changes pour l'ensemble des territoires appartenant à l'empire colonial français. Depuis, la zone FRANC fonctionne selon les principes institutionnels énoncés dès 1939,

qui sont au nombre de quatre :

- » La garantie illimitée du Trésor français ;
- » La fixité des parités ;
- » La libre transférabilité des capitaux ;
- » La centralisation des réserves de change.

- ***Un rappel des grands évènements auxquels le FCFA a dû faire face***

La dévaluation de janvier 1994

La dévaluation de janvier 1994 avait pour objectif de : (i) rétablir la compétitivité externe des économies de la Zone franc et le redressement des balances commerciales ; (ii) réduire les déficits budgétaires (avec l'accroissement des recettes d'exportation et de l'imposition du commerce extérieur) et (iii) relancer la croissance (avec le retour de la confiance, une meilleure gestion des finances publiques, une hausse des exportations).

La venue de l'euro

L'euro a remplacé le franc français comme ancre monétaire du franc CFA et du franc comorien. Cette substitution a déterminé automatiquement les parités en euro du franc CFA et du franc comorien ce qui n'a pas ainsi affecté les mécanismes de coopération monétaire de la Zone franc.

La crise de la dette dans la zone euro

Les pays Africains ont été affectés principalement sur le plan réel via le commerce extérieur avec les pays européens du fait du ralentissement de l'activité dans la zone euro notamment la contraction de la demande. Les craintes étaient notamment dues au fait de l'arrimage du franc CFA à l'euro, à la possibilité de dépréciation des réserves de change des pays de la zone, déposées dans le compte d'opération géré par le Trésor français.

Concernant la problématique de l'efficacité du FCFA, la question posée était celle de quel avenir pour la zone CFA ?

L'exposant a présenté trois scénarios :

- Le statu quo qui permet d'assurer la stabilité de notre économie;
- Le scénario « gradualiste » ou rupture progressive visant le maintien du FCFA pour l'achat des biens extérieurs, d'émission d'une monnaie secondaire (ou monnaie complémentaire), non convertible, utilisé uniquement pour l'achat des biens locaux ; et de l'expansion de l'industrie locale afin de résoudre les déséquilibres macroéconomiques;

- Le « big bang » ou rupture totale qui vise la sortie du néocolonialisme, du Panafricanisme ou la revendication identitaire.

3. Le Point du discutant : Monsieur ESSOMBA Dieudonné, Ingénieur Statisticien Economiste, a mis l'accent sur trois axes :

- Une synthèse des critiques sur le FCFA :
 - » Sur le plan politique, le FCFA est perçu comme le prolongement de la colonisation française, avec pour preuve le sigle CFA, naguère «Franc des Colonies Française en Afrique» et la conservation par la France des devises africaines;
 - » Sur le plan économique, la stabilité macroéconomique procurée par le FCFA est assimilée à de la rigidité et l'impossibilité de mener des politiques de crédit et de change;
 - » Le FCFA est instrumentalisé par la France qui utilise le compte d'opération pour ses équilibres macroéconomiques, le Nigéria l'a transformé en une monnaie de spéculation et les multinationales qui exportent facilement les capitaux;
 - » La Zone FCFA est devenue incompatible avec la stratégie d'intégration de l'Afrique définie par le Traité d'Abuja.
- La signification économique du FCFA : la Masse monétaire est la contrepartie de la production économique.
- Les solutions possibles envisagées :
 - » La révision des Accords;
 - » La monnaie souveraine pour obtenir la stabilité et la flexibilité de l'économie;
 - » La Monnaie Commune africaine qui requiert un système fédéral avec l'inconvénient dans son implémentation de l'absence de volonté politique;
 - » La Monnaie Binaire : Elle serait un système de bon d'achat dédié aux produits locaux. La forme la plus efficace est la Monnaie-Trésor, qui consiste à donner aux obligations du Trésor un pouvoir monétaire sur les biens locaux. La Monnaie-Trésor permettrait de résoudre très rapidement la majorité des problèmes économiques du Cameroun : le règlement de la dette de l'État, la régulation du budget de l'État, l'amélioration de la liquidité, la protection intelligente de l'espace national, la relance de l'économie par la consommation, etc.

4. Echanges et Recommandations : Concernant les échanges, qui ont été très fructueux, il ressort que le statu quo n'est pas tenable ; il requiert des améliorations. Aussi il convient de ne pas détacher la problématique monnaie ; de la problématique plus générale des équilibres macroéconomiques. La convergence s'est faite également sur la nécessité de retenir le pouvoir d'achat des camerounais. A l'issue des échanges, les constats suivants ont été faits :

- » Le système FCFA n'est pas mauvais, toutefois il appelle des corrections ;
- » Les mécanismes et politiques de production industrielle sont indispensables dans la gestion de la monnaie;
- » La nécessité de trouver des amendements qui ne remettent pas en cause les engagements internationaux du Cameroun;
- »

Au regard des constats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- » Relancer les mesures de soutien à la balance courante;
- » La mise en place effective du Plan de Développement Industriel afin d'accroître la production industrielle;
- » Engager, la réalisation d'une étude de faisabilité dans la mise en place d'un système d'échange local;
- » Initier une mesure réglementaire en vue d'octroyer un pouvoir libérateur aux titres obligataires ;
- » Soutenir l'initiative de la BEAC à vouloir mettre en place la diversification du panier de devises d'ancrage du FCFA pour prendre en compte la densité de nos échanges avec la Chine notamment.

L'AVENIR DU FCFA

Présenté par : **M. MENDO Paulin**
Chef de Cellule des Analyses Conjoncturelles

L'AVENIR DU FCFA

Partie I : Origines et Fonctionnement du Fcfa

1. Les origines
2. Héritage de la colonisation
3. Fonctionnement de la zone CFA : BEAC et BCEAO

Partie II : Gestion des grands événements et autres grandes mutations

1. La dévaluation de janvier 1994 ;
2. La venue de l'euro ;
3. La crise de la dette dans la zone euro

Partie III : La problématique de l'efficacité du FCFA ou le FCFA est-il bon pour les pays Africains ?

1. La question du compte d'opération et la remise en question de l'efficacité du FCFA en tant que monnaie
2. Dans ce contexte quel avenir pour la zone CFA?

INTRODUCTION

- Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de 14 pays africains membres de la Zone franc. Il s'agit des États suivants :
- Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, qui constituent l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine** (UEMOA), dont l'Institut d'émission est la BCEAO ;
- Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, qui constituent la **Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale** (CEMAC), dont l'Institut d'émission est la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

↘ PARTIE I :

ORIGINES ET FONCTIONNEMENT

1- QUELQUES FAITS HISTORIQUES

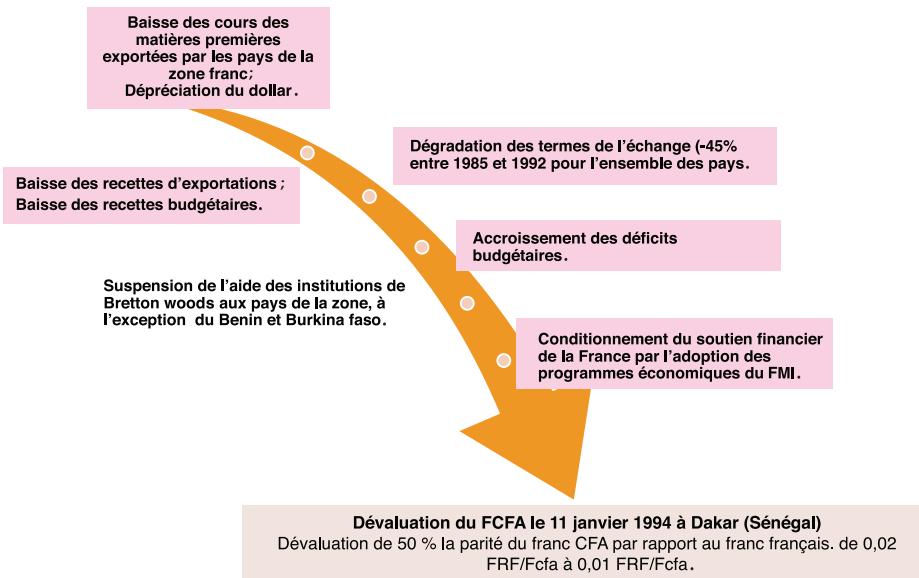
- **1920** : début de l'émission monétaire en Afrique Centrale: le privilège d'émission de la Banque de l'Afrique Occidentale a été étendue à l'Afrique Equatoriale Française ;
- **Pendant la seconde guerre mondiale** : l'émission des billets en Afrique sera assurée par l'Afrique Française Libre (AFL), puis par la Caisse Centrale de la France Libre (CCFL).l'Afrique représentant l'essentiel du territoire de la France Libre ;
- **1946** : naissance du Franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) le 26 décembre 1945 à la parité de 1 FCFA = 1,70 FF;
- **Le 26 décembre 1945**, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods et procède à sa première déclaration de parité au Fonds Monétaire Internationale (FMI);
- **1958** : le Franc des Colonies Françaises d'Afrique devient le franc de la Communauté Française d'Afrique ;
- **2 août 1993** : suspension par la BCEAO du rachat des billets de son émission exportés hors du territoire des pays africains membres de la Zone franc ;
- **17 septembre 1993** : entrée en vigueur de la décision des Autorités de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) de suspendre le rachat des billets de leur émission exportés en Zone UMOA;
- **20 décembre 1993** : suspension par la BCEAO du rachat des billets de son émission détenus en Zone UMAC;
- **Aujourd'hui** : Fcfa signifie "franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale" pour les pays de la CEMAC et "franc de la Communauté Financière d'Afrique" pour les pays membres de l'UEMOA.

Création du FCFA	26 décembre 1945	1 FCFA = 1,70 FF
Dévaluation du-Franc Français (FF)	17 octobre 1948	1 FCFA = 2,00 FF
Instauration du nouveau Franc Français	1er janvier 1960	1 FCFA = 0,02 FF
Dévaluation du FCFA	12 janvier 1994	1 FCFA = 0,01 FF
Arrimage du FCFA à l'euro	1 ^{er} janvier 1999	655,957 FCFA = 1 euro

2- FONCTIONNEMENT DE LA ZONE CFA

- Les principes (quatre principes) de la coopération monétaire entre la France et les pays de la Zone franc CFA ont été énoncés dans la convention de coopération monétaire entre les États membres de la zone d'émission de la BEAC et la République française du 23 novembre 1972, ainsi que dans l'accord de coopération entre les pays membres de l'UEMOA et la République française du 4 décembre 1973;
- **La convertibilité garantie par le Trésor français** : elle est sans la fixité des parités : Les monnaies de la Zone sont convertibles entre elles, à des parités fixes, sans limitation de montants;
- **La libre transférabilité** : Les transferts sont, en principe, libres à l'intérieur de la Zone, qu'il s'agisse de transactions courantes ou des mouvements de capitaux;
- **La centralisation des réserves de change** : En contrepartie de la convertibilité illimitée garantie par la France, les banques centrales africaines sont tenues de déposer au moins 65 % de leurs réserves de change (à l'exception des sommes nécessaires à leur trésorerie courante et de celles relatives à leurs transactions avec le Fonds Monétaire International) auprès du Trésor français, sur le compte d'opérations ouvert au nom de chacune d'elles. Depuis 1975, ces avoirs bénéficient d'une garantie de change vis-à-vis du DTS.

Les raisons de la dévaluation du Franc CFA ▼

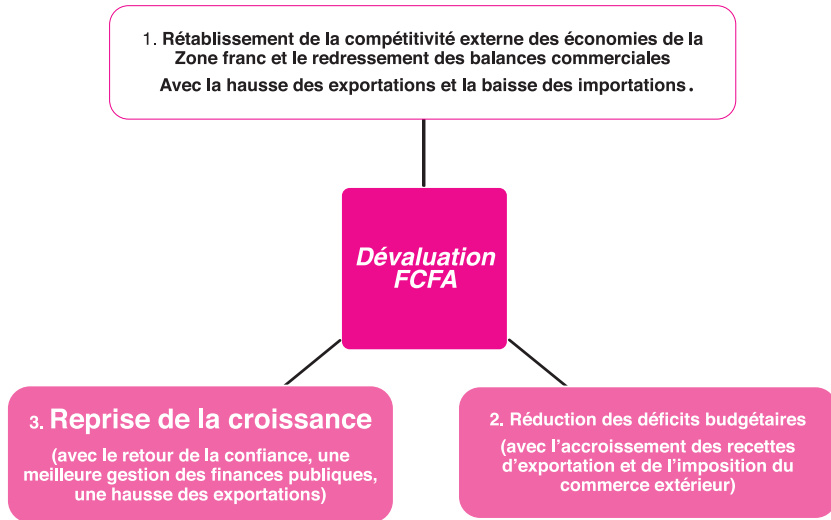


↘ PARTIE II :

GESTION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS ET AUTRES GRANDES MUTATIONS:

1- LA DÉVALUATION DE JANVIER 1994

Les Objectifs de la dévaluation du Franc CFA ▼



78

Les mesures d'accompagnement :

d'une part, celles qui se rattachent aux politiques d'ajustement mises en oeuvre dans le cadre des programmes du Fonds Monétaire International d'autre part, celles qui visaient à atténuer les conséquences défavorables de la dévaluation, notamment sur les catégories les plus vulnérables de la population ainsi que sur l'encours et le service de la dette extérieure. S'agissant de la **dette extérieure**, il convenait, afin de ne pas compromettre la réussite de la dévaluation, de réduire la charge financière que représentent les obligations vis-à-vis des créanciers extérieurs. La signature d'accords avec le FMI a ouvert la voie au rééchelonnement de la dette envers les créanciers publics réunis au sein du Club de Paris, puis, pour certains pays, à la restructuration de leur dette vis-à-vis des banques commerciales réunies au sein du Club de Londres.

2- LA VENUE DE L'EURO

- Au 1^{er} janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie de onze des pays Européens membres de l'Union Economique et Monétaire Européenne et le franc français est devenu une subdivision non décimale de l'euro.

L'euro a remplacé le franc français comme ancre monétaire du franc CFA et du franc comorien. Cette substitution a déterminé automatiquement les parités en euro du franc CFA et du franc comorien ce qui *n'a pas ainsi affecté les mécanismes de coopération monétaire de la Zone franc.*

Le rattachement à l'euro n'a pas donné lieu à une modification des parités des francs CFA et comorien;

Le Conseil de l'Union Européenne, par une décision du 23 novembre 1998, a confirmé que la France pouvait « maintenir les accords sur des questions de change qui la lient actuellement à l'UEMOA, à la CEMAC et aux Comores ».

- **Une décision du Conseil de l'Union Européenne n'est nécessaire que dans deux cas seulement :** soit lors d'un changement de la portée des accords (admission d'un nouvel État), soit en cas de modification de la nature même de l'accord (par exemple une remise en cause du principe de garantie par l'État français de la convertibilité à parité fixe des francs CFA et comorien). Toute autre modification demeure de la compétence exclusive des États membres de la Zone Franc.
- 1 euro = 6,55957 FF= 655,957 FCFA.

2- LA VENUE DE L'EURO (2)

- **L'ancrage de la Zone Franc à l'euro concourt à l'intensification des échanges entre les deux zones :**
 - » Sur le plan technique, l'incidence de la construction Monétaire Européenne sur les accords de la Zone franc se limite à la substitution de l'euro au franc français comme ancre des francs CFA et comorien ;
 - » D'un point de vue économique, cette substitution contribue à la stabilité économique et monétaire des pays africains de la Zone franc. L'arrimage du franc CFA à l'euro offre pour les pays

de la zone euro de nouvelles opportunités d'investissement et de commerce dans la zone, dans la mesure où il réduit leur risque de change. Les exportations de la Zone franc vers les pays de l'Union Monétaire Européenne doivent également s'en trouver favorisées ;

- En outre, dans la mesure où les pays africains de la Zone franc réalisent plus de la moitié de leurs échanges commerciaux avec les pays de l'Union Européenne, le passage à l'euro a entraîné une plus grande stabilité du taux de change effectif des francs CFA et comorien.

3- LA CRISE DE LA DETTE DANS LA ZONE EURO

- Face à la dépréciation de l'euro face au dollar du fait des incertitudes liées à la dette élevée des pays de la zone notamment en Grèce, des rumeurs d'une possible nouvelle dévaluation du franc CFA n'ont pas été confirmées. En effet, les pays Africains ont été affectés uniquement sur le plan réel via le commerce extérieur avec les pays européens du fait du ralentissement de l'activité dans la zone euro notamment la contraction de la demande;
- les craintes étaient notamment dues au fait de l'arrimage du franc CFA à l'euro, en effet 80 % des réserves de change des pays de la zone Franc sont déposées dans le compte d'opération géré par le Trésor français, et une dépréciation de l'euro pourrait entraîner une dépréciation réelle de ces réserves. Elle pourrait compromettre la couverture des importations de biens et services par ces réserves, qui s'élevaient à environ six mois en 2011, soit trois fois plus qu'en zone euro.

↘ PARTIE III :

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EFFICACITÉ DU FCFA OU LE FCFA EST-IL BON POUR LES PAYS AFRICAINS ?

2-2 Les comptes d'opération :

C'est le mécanisme fondamental de liaison entre le Trésor français et les Banques centrales de la Zone Franc; les modalités de fonctionnement ont été formalisées par des conventions conclues entre le ministre français de l'économie et des finances et le représentant de chacun des instituts d'émission de la Zone franc.

Leur fonctionnement :

Les avoirs extérieurs des pays membres de chacune des zones, résultant des opérations d'importation et d'exportation publiques ou privées qu'ils réalisent, ainsi que des transferts financiers des opérateurs, sont centralisés, au moins à hauteur de 65 %, dans un compte ouvert auprès du Trésor français. Cette centralisation permet l'exercice de la garantie illimitée du franc CFA par la France. En effet, en cas de situation créditrice, ce compte est rémunéré au profit des États africains membres. En cas de déficit, une rémunération est également prévue, dans certaines conditions, au profit de la France. Les États membres peuvent ainsi acquérir du « franc français » quelle que soit la situation négative de leur balance des paiements.

Le dispositif de sauvegarde :

Si les banques centrales peuvent recourir sans limitation aux avances du Trésor français, cette faculté doit, dans l'esprit des accords, revêtir un caractère exceptionnel et, pour éviter que les comptes d'opérations ne deviennent durablement débiteurs, des mesures, dont certaines de nature préventive ont été prévues ; c'est ainsi que :

lorsque le rapport entre les avoirs extérieurs nets et les engagements à vue de chacune des Banques centrales est demeuré, au cours de trois mois consécutifs inférieur à 20 %, le Conseil d'Administration de la Banque centrale concernée se réunit en vue d'adopter les mesures appropriées : relèvement des taux directeurs, réduction des montants de refinancement.

- **Les statuts de la BCEAO** précisent que lorsque les disponibilités en compte d'opérations présentent une «évolution qui laissera

prévoir leur insuffisance pour faire face aux règlements à exécuter, elle devra alimenter le compte d'opérations par prélèvement sur les disponibilités qu'elle aura pu se constituer en devises étrangères autres que le franc, demander la cession à son profit, contre francs CFA, des devises détenues par les organismes publics ou privés des pays membres (pratique dite du « ratissage »), et invitera les États membres à exercer leurs droits de tirage sur le Fonds Monétaire International ;

- **Les statuts de la BEAC** prévoient que lorsque le compte d'opérations est débiteur durant trois décades consécutives, les montants de refinancement maximum sont réduits de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations, et de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation.

DANS CE CONTEXTE QUEL AVENIR POUR LA ZONE CFA?

Les différents scénarios :

1. Le statu quo ;
2. Le scénario « gradualiste » ou rupture progressive ;
3. Le « big bang » ou rupture totale.

82

Le scénario statu quo

Le FCFA assure la stabilité de notre économie.

Le scénario « gradualiste » ou rupture progressive

La Monnaie Binaire (proposé par Dieudonné Essomba)

- Maintien du FCFA pour l'achat des biens extérieurs;
- L'Emission d'une monnaie secondaire (ou monnaie complémentaire), non convertible, utilisée uniquement pour l'achat des biens locaux;
- Devrait favoriser l'expansion de l'industrie locale et résoudre les déséquilibres macroéconomiques.

Le « big bang » ou rupture totale

- Sortir du néocolonialisme, Panafricanisme ou revendication identitaire;
- Le FCFA est un frein pour le développement des économies de la zone Franc; les pays pourraient utiliser les réserves du compte courant pour accompagner leur croissance. « Le franc

CFA freine le développement de l'Afrique », thèse de l'économiste Kako Nubukpo, ancien ministre togolais de la prospective;

- Il y a 30 ans, l'économiste camerounais Joseph Tchuidjang Pouemi dans son livre intitulé *Monnaie, servitude et liberté*, affirmait déjà que le franc CFA n'est qu'un instrument de « répression monétaire de l'Afrique ».

INTERVENTION DU DISCUTANT

Dieudonné ESSOMBA

M. ESSOMBA Dieudonné propose de compléter l'exposé de M. MENDO sur 4 points :

1. Une synthèse des critiques faites au CFA qui prend 4 principales orientations :

- Sur le plan politique, le CFA est perçu comme le prolongement de la colonisation française, avec pour preuve le sigle CFA, naguère «Franc des Colonies Françaises en Afrique» et la conservation par la France des devises africaines;
- Sur le plan *économique*, la stabilité macroéconomique procurée par le FCFA est assimilée à de la rigidité et l'impossibilité de mener des politiques de crédit et de change;
- Le FCFA est instrumentalisé par la France qui utilise le compte d'opération pour ses équilibres macroéconomiques, le Nigéria l'a transformé en une monnaie de spéculation et les multinationales qui exportent facilement les capitaux;
- La Zone CFA est devenue incompatible avec la stratégie d'intégration de l'Afrique définie par le Traité d'Abuja.

2. Une interprétation économique du CFA : dans un système monétaire, la monnaie est émise suivant deux canaux. *Le canal de la production*, à la suite d'une augmentation de la production pour des besoins de transactions. Ensuite le canal des devises : quand un paysan vend son cacao aux USA, l'acheteur lui remet le dollar que la Banque Centrale va retenir, puisque le dollar n'est pas utilisé au Cameroun. Elle va alors fabriquer le CFA qu'il remet au paysan. Tant que ce FCFA circule au Cameroun, le dollar reste à la BEAC.

Mais le jour où on achète quelque chose aux USA, le dollar conservé à la BEAC rentre aux USA. On doit alors détruire le CFA dont ce dollar avait suscité la création, car sa contrepartie n'existe plus.

Alors que les autres monnaies sont émises simultanément par les deux canaux, le CFA n'est émis qu'en contrepartie du stock de devises conservées en France, condition essentielle de sa garantie. Techniquement, ce fonctionnement apparente les pays de la Zone FCFA à des départements français.

La conséquence de cette nature du FCFA est que ses impacts dépendent de la situation de la balance courante. Si elle est excédentaire, le FCFA est un accélérateur de croissance, car il agit alors comme une monnaie fiable dans un environnement sain et équilibré. Par contre, si elle est structurellement déficitaire, le FCFA devient un corset qui l'étrangle et l'enfonce dans la crise de liquidité.

3. Les 4 solutions envisageables :

I. La Révision des Accords Monétaires, à travers, soit la réduction des réserves obligatoires à déposer au Trésor français, mais cette solution n'a aucun intérêt pratique puisqu'elle implique la réduction de la monnaie masse monétaire. Soit *l'assouplissement de l'arrimage* à l'Euro, avec un taux de change flottant, mais dans ce cas, les réserves au Trésor français qui ont une valeur stable ne peuvent plus servir de garantie à une monnaie qui est instable.

CONCLUSION : *il n'existe aucune réforme interne de la Zone Franc pouvant réduire significativement la contrainte que cette monnaie fait peser sur les Economies africaines.*

II. La Monnaie Souveraine : disposer de sa propre monnaie impose le respect de deux exigences contraires :

- La **stabilité** nécessaire, la fiabilité des échanges et l'épargne. D'où la nécessité de l'aligner à une grandes monnaie étrangère ou à un panier de monnaies;
- La **Flexibilité** qui oblige à modifier le taux de change pour des besoins d'équilibre de la balance courante.

La Stabilité et la Flexibilité étant antagoniques, la Monnaie nationale n'a d'intérêt que si une dévaluation de faible ampleur a un grand impact sur la production locale, ce qui suppose la présence d'une industrie déjà développée. Si le pays n'en dispose pas, la monnaie nationale aboutit soit à une spirale de dévaluations, avec délitement de la monnaie, soit à une austérité similaire au FCFA.

CONCLUSION : *Une monnaie nationale n'a aucun intérêt pour le Cameroun actuel.*

III. La Monnaie Commune Africaine : elle a le grand avantage de s'appliquer à l'échelle d'un gigantesque continent, mais elle est confrontée à la faible volonté de mettre en place les dispositifs y relatifs depuis 1963. De plus, elle requiert un système fédéral qui se charge de rééquilibrer les déficits des divers États fédérés par des transferts ou des opérations d'aménagement du territoire, ce qui est inenvisageable dans l'Afrique actuelle, avec ses États indépendants, politiquement segmentaires et économiquement divergents.

CONCLUSION : *la Monnaie Commune Africaine est un projet irréaliste.*

V. La Monnaie Binaire : elle consiste à ajouter au FCFA actuel un second FCFA inconvertible représentant environ 20% de la masse monétaire. On retrouve un tel système en Suisse qui fonctionne avec deux monnaies, le Franc Suisse et le WIR. On le retrouve aussi dans un grand nombre de pays sous forme localisée : Chimgauer en Bavière, Ries en Belgique, Ithaca aux USA, Palmas au Brésil. De plus, la Banque Mondiale finance la mise en place de telles expériences au Sénégal.

Le FCFA reste la seule monnaie légale, l'autre monnaie locale s'apparentant à un bon d'achat, exactement comme un bon d'essence, mais élargi à tous les biens produits au Cameroun.

La forme la plus efficace est la Monnaie-Trésor, qui consiste à donner aux obligations du Trésor un pouvoir monétaire sur les biens locaux. La Monnaie-Trésor permettrait de résoudre très rapidement la majorité des problèmes économiques du Cameroun : le règlement de la dette de l'État, la régulation du budget de l'État, l'amélioration de la liquidité, la protection intelligente de l'espace national, la relance de l'économie par la consommation, etc.

CONCLUSION : *Peu coûteuse, sans risque, parfaitement compatible avec nos engagements internationaux, facile à mettre en place avec des effets immédiats, la Monnaie Binaire représente et de loin la meilleure solution au Cameroun.*

Notons que le Sénégal compte mettre en place une Monnaie complémentaire appelée le SEN (<http://senegal-business.com/2015/10/projet-de-monnaie-complementaire-un-moyen-dechange-pour-les-citoyens-particulierement-ceux-exclus-du-systeme-financier-classique/>).



5^{ème} SESSION

**ANALYSE DE LA COHÉRENCE
INTERNE ET EXTERNE DU CADRE DE
PROGRAMMATION**



COMPTE RENDU

5^{ème} SESSION DU CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Monsieur Isaac TAMBA a présidé, le Jeudi 22 septembre 2016, dans la salle de réunions 411 de la DGEPIP, la 5^{ème} session du Conseil de Politique Economique. Y prenaient part, outre les Directeurs, Sous Directeurs et assimilés de la DGEPIP, le DSR, le CAMERCAP, l'INS, la DPPS, le CTS, le MINFI (DREF). La feuille de présence est jointe en annexe. Cette session a été modéré par le Chef de Division des Analyses des Politiques Economiques.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du Président de Séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « **L'analyse de la cohérence interne et externe du cadre de programmation** »;
- (iii). Le Point du discutant;
- (iv). Echanges et recommandations.

1. Mot d'accueil : après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a présenté dans son propos liminaire, l'importance de la programmation dans le processus d'élaboration du budget de l'État gage d'une meilleure rationalisation des dépenses publiques.

2. La Présentation : Madame SIEWE Ariane, Chef de Cellule d'Elaboration du Programme d'Investissement Prioritaire et du Cadre de Dépense à Moyen Terme a fait un exposé sur « **L'analyse de la cohérence interne et externe du cadre de programmation** ». L'exposé était articulé autour de trois points. De l'économie de son exposé, on retient que :

Concernant les enjeux de la programmation :

La Programmation se définit comme une formalisation des intentions du Gouvernement pour mettre en œuvre un ensemble d'actions afin de concrétiser sa vision du développement futur. L'Opération consistant à

intégrer des actions du plan d'actions dans un cadre global pour une mise en œuvre sur une période donnée (souvent trois à cinq ans). Au plan pratique, la programmation consiste à fractionner, voire décomposer et ordonner les actions selon le chronogramme de leurs mises en œuvre. La cohérence interne permet de vérifier si le plan d'actions apporte des réponses à la hauteur des enjeux identifiés dans le diagnostic. La cohérence externe étant l'adéquation des objectifs au regard d'autres objectifs.

L'enjeu de la programmation trouve donc son fondement sur le fait que les ressources publiques sont limitées et que les besoins des populations sont énormes. Cette situation conduit à l'optimisation de l'espace budgétaire par l'efficacité de la dépense publique.

S'agissant de l'analyse diagnostique des outils/instruments :

Le positionnement dans la chaîne PPBS n'étant pas clairement défini du fait de l'inexistence d'une application informatique de centralisation et de gestion des projets et d'un mécanisme formel et contraignant de prise en compte de PIP dans l'élaboration du budget entraîne la faiblesse dans l'analyse des cohérences inter et intra sectorielles des projets. En 2016, on note un taux d'arrimage de **74%** du BIP 2016 au CDMT 2016-2018.

90

Parmi les autres problèmes de la programmation on note :

- La faiblesse dans la programmation spatiale des activités;
- La couverture partielle de certaines dépenses (fonctionnement, financement extérieurs, organismes et structures sous tutelle);
- L'existence des projets non matures dans le CDMT;
- L'écart entre les enveloppes indicatives du CBMT et la notification finale du PM ;
- Les cadres logiques utilisés dans les CDMT sont revus lors du CIEP;
- Les difficultés dans la programmation de certains projets (PLANUT, spécial jeune);
- Le non alignement des bailleurs de fonds aux procédures nationales.

Au titre des conclusions et suggestions :

Les analyses et autres études montrent qu'il est urgent d'optimiser de manière générale le processus de programmation. Par conséquent la solution à apporter à cette préoccupation devrait permettre de :

- Mettre en place un dispositif permettant l'alignement des bailleurs de fonds aux procédures nationales;
- Faire tenir le CIEP avant la validation du CDMT;

- Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la programmation et encourager la discipline budgétaire à travers l'instauration d'un visa de conformité économique des projets à la DGEPIP avant tout financement (BIP ou Finex);
- Mettre en place une application informatique de gestion unifiée des projets d'investissement et de manière générale des activités à programmer (Banque de projet, etc.);
- Disposer d'un cadre unifié de programmation au Cameroun de manière à arrêter sans ambiguïté l'ensemble des projets du gouvernement sur le moyen terme ;
- Prendre en compte les besoins des populations contenus dans les PCD ou formulés à travers des collectes de données;
- Rechercher les financements pour de projets opportuns, prioritaires et matures;
- Faciliter l'évaluation des avancées du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la vision;
- Disposer rapidement d'une application de gestion unifiée des projets d'investissement et de manière générale des activités à programmer.

3. Le Point du discutant : Le point de discussion a dans un premier temps été soulevé par monsieur NDJAMA ABOUEM AHMET Francis, Chef de Division du Suivi et de la Relance, qui a relevé la nécessité pour le MINEPAT de disposer d'une structure de réforme. Aussi, a-t-il mis l'accent sur quelques préoccupations dont notamment :

- Le renforcement du lien entre la planification et le budget;
- L'arrimage du cadre de programmation sur les marchés publics;
- L'élaboration d'une cartographie de construction au Cameroun, pour une meilleure visibilité des coûts des constructions.

Dans un second temps, prenant la parole, Monsieur Edou Cyrille, Chef de la Division de la Réforme budgétaire au MINFI a fait de la maîtrise de la programmation et des projets, la condition sine qua non de la transformation sociale voulue par les pouvoirs publics. Parmi les écueils, il révèle que le dispositif budgétaire actuel ne met pas l'accent sur la programmation qui se veut à la fois économique et budgétaire. Au rang des solutions pour une programmation performante, il cite le renforcement des capacités, la réforme du cadre institutionnel.

4. Echanges et Recommandations : Concernant les échanges, qui ont été très fructueux, il ressort que la problématique de la cohérence interne et externe du cadre de la programmation demeure centrale

dans le processus de la préparation du budget de l'État. Pour une meilleure programmation, il sera suggéré de capitaliser l'expérience de l'élaboration des plans quinquennaux et d'établir une cohérence entre les Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) et les Plans Communautaires de Développement (PCD). En outre, les échanges porteront également sur la qualité des outils. En effet, la nomenclature actuelle des CDMT ne permet pas leur arrimage au budget. Il conviendrait d'arrimer les CBMT, CDMT à la nouvelle philosophie. Pour finir, la question de la prise en compte des charges récurrentes dans l'investissement a été soulevée.

Le cadre institutionnel de la programmation reste faible.

A l'issue des échanges, les constats suivants ont été faits :

- La faible efficacité des institutions relatives à la phase d'allocation (programmation, sélection et budgétisation des projets) crée des blocages dans la phase d'exécution qui limitent fortement l'impact global des investissements publics;
- Certains projets d'investissement ne sont pas bien préparés ou ne sont pas matures mais sont régulièrement sélectionnés et budgétés. Ces projets ne peuvent pas ensuite être bien exécutés : ils sont source de retards et de mauvaise qualité des infrastructures;
- La faible importance accordée à la programmation dans le processus de la préparation du budget ne permet pas une meilleure visibilité cette dernière;
- La faible culture d'évaluation des projets et programmes;
- Les effets de saupoudrage.

Au regard des constats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Unifier et intégrer les procédures de programmation pluriannuelle et de préparation du budget annuel;
- Chiffrer et prendre en compte les coûts récurrents associés aux projets d'investissement dans la documentation budgétaire;
- Allouer davantage de ressources financières et humaines pour les évaluations des projets;
- Refonder intégralement le processus de sélection des projets et l'inscrire dans un texte officiel de rang approprié;
- Accélérer l'élaboration et l'adoption de la loi sur la programmation afin de disposer d'un cadre juridique et réglementaire permettant de traduire fidèlement les priorités des populations à la base dans le budget de l'État;

- Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la programmation et encourager la discipline budgétaire à travers l'instauration d'un visa de conformité économique des projets à la DGEPIP avant tout financement (BIP ou FINEX);
- Faire valider tous les 3 ans le Programme d'Investissement Prioritaire pluriannuel de l'État, cadre unifié de programmation des projets d'investissement, par le Premier Ministre Chef du Gouvernement;
- Mettre en place une application informatique de gestion unifiée de la programmation ;
- Mener la réflexion sur l'équilibre juridique de la chaîne PPBS, notamment en fixant l'articulation plan-budget dans le régime financier de l'État;
- Doter les ministères d'une structure organique de niveau «Direction» en charge d'animer la maîtrise de la chaîne de planification;
- Prendre les dispositions nécessaires pour donner plus d'importance à l'activité de programmation dans le processus de préparation du budget.

ANALYSE DE LA COHÉRENCE INTERNE ET EXTERNE

Présenté par **SIEWE Ariane**,
Chef Cellule PIP-CDMT, DGEPIP MINEPAT

OBJECTIFS DE LA PRESENTATION

Faire un diagnostic des différents outils/instruments de programmation dans l'optique de susciter la réflexion sur la question et formuler des recommandations pour une meilleure rationalisation des dépenses publiques.

SOMMAIRE

- 1. Définition et Enjeux de la programmation**
- 2. Analyse diagnostique des outils/instruments**
 - Constats: analyse de la cohérence interne et externe
 - Causes des insuffisances observées
 - Conséquences
- 3. Conclusion et suggestions**

↘ I. DÉFINITION ET ENJEUX DE LA PROGRAMMATION

Points à développer :

1. Définition de la programmation
2. Cohérence interne et externe
3. Enjeux de la programmation

PROBLEMATIQUE DE LA PROGRAMMATION

En général, les priorités stratégiques à réaliser sont énormes pourtant les ressources disponibles sont limitées.

Nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources de l'État.

Cette préoccupation est au cœur du concept de programmation.

Comment rendre l'action de l'État efficace et efficience à moindre coût?

1. DEFINITION DE LA PROGRAMMATION :

(1)

*Selon le glossaire de la chaîne PPBS et le manuel du budget programme, la **Programmation** est une Opération consistant à intégrer des actions du plan d'actions dans un cadre global pour une mise en œuvre sur une période donnée (souvent trois à cinq ans). C'est une formalisation des intentions du Gouvernement pour mettre en œuvre un ensemble d'actions afin de concrétiser sa vision du développement futur.*

(2) :

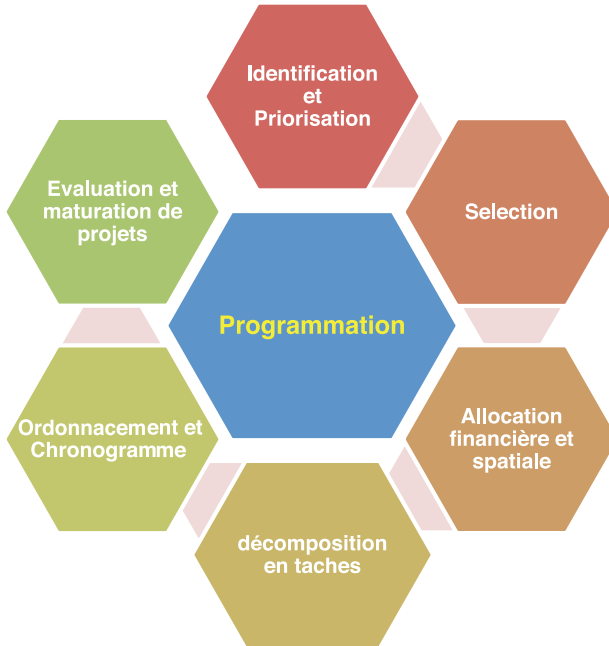
Au plan pratique, la programmation consiste à **fractionner**, voire **décomposer et ordonner** les actions selon le **chronogramme** de leurs mises en œuvre. Ce chronogramme est **établi en fonction de la disponibilité des ressources financières** et de la durée de mise en œuvre des ACTIONS. Dans le contexte actuel de la planification, la programmation des actions est faite dans le cadre de l'élaboration des **CADRES DE DEPENSES A MOYEN TERME**.

(3) :

La boîte à outils de la chaîne PPBS au niveau local (PNDP) donne une définition plus opérationnelle. Il s'agit de l'**exercice** qui permet, sur la base des ressources sûres mobilisées ou mobilisables, de sélectionner les projets prioritaires qui seront mis en œuvre pendant une période donnée.

(4) :

Dans l'exercice de la programmation, la notion de « Projet/ activité » est généralement sous-entendue. Le champ d'intervention de la Programmation peut se présenter comme dans le schéma ci-après:



2. COHERENCE :

Le mot « cohérence » signifie liaison étroite, connexion, absence de contradiction, cohésion, rapport logique.

La cohérence interne permet de vérifier si le plan d'actions apporte des réponses à la hauteur des enjeux identifiés dans le diagnostic.

La cohérence externe est l'adéquation des objectifs au regard d'autres objectifs.

ENJEUX DE LA PROGRAMMATION

Faiblesse des
ressources Publiques



Besoins élevés
des populations

Optimisation des l'espace budgétaire :

Comment produire plus de biens publics sans augmenter la pression fiscale?

Efficacité de la dépense publique:

- Efficience Allocative
- Efficacité productive
Musgrave (1959)



Quoi produire? Où, Quand et Comment?



Programmation des dépenses publiques

Au centre des enjeux s'inscrit l'Efficacité de la dépense publique.

La mission conjointe du FMI et de la Banque Mondiale conduite en janvier 2016 a évalué la Gestion des Investissements Publics au Cameroun en utilisant un nouveau cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics (*PIMA pour Public Investment Management Assessment*).

Selon cette étude, **L'efficience de l'investissement public au Cameroun est relativement faible**. L'écart d'efficience relative du Cameroun par rapport à la frontière d'efficience déterminée par rapport aux pays les plus performants s'élève à environ 50 pourcents.

De plus, La mission a constaté qu'au Cameroun, la phase de planification est globalement plus forte que les phases d'allocation (choix des projets) et d'exécution des investissements.

Notamment, la faible efficacité des institutions relatives à la phase d'allocation (programmation, sélection et budgétisation des projets) crée des blocages dans la phase d'exécution qui limitent fortement l'impact global des investissements publics.

Certains projets d'investissement ne sont pas bien préparés ou ne sont pas matures mais sont régulièrement sélectionnés et budgétisés. Ces projets ne peuvent pas ensuite être bien exécutés : ils sont source de retards et de mauvaise qualité des infrastructures.

La programmation apparaît ainsi comme le « bouton » sur lequel il faut appuyer pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques.

II. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES OUTILS/ INSTRUMENTS DE LA PROGRAMMATION

HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION AU CAMEROUN

Plans	Horizon	Objectifs
Premier plan quinquennal	1960-1965	Doubler le PIB par habitant en 20 ans.
Deuxième Plan quinquennal («Plan du paysan »)	1966-1971	Améliorer le niveau de vie des population des zones rurales.
Troisième plan quinquennal	1971-1976	Accroître la productivité et la production agricole
Quatrième plan quinquennal	1976-1981	Augmenter d'au moins 5% la croissance du PIB par tête.
Cinquième plan quinquennal « plan de maîtrise »	1981-1985	Augmenter le revenu réel par habitant et donner un nouveau visage au Cameroun des années 2000.
Programme d'Ajustements Structurels	1988-2003	Atteindre un niveau de croissance économique fort et durable à travers l'amélioration de la production nationale et les exportation.
Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)	2003-2008	Stimuler la croissance dans le but de réduire significativement la pauvreté.
Document de Stratégie de pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)	2010-2019	(i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020.

REFERENTIEL DE PROGRAMMATION EN MATIERE D'ORIENTATION : DE PORTEE NATIONALE

Référentiels	Objectif	Portée Géographique	Horizon
Cameroun Vision 2035	Définit les objectifs de développement du Cameroun entre 2010 et 2035 .	Nationale	25 ans (2010-2035)
DSCE 2010-2020	Définit les actions prioritaires à mettre en œuvre par secteur entre 2010 et 2020 pour atteindre les objectifs de croissance .	Nationale	10 ans (2010-2020)
Les Objectifs du Développement Durable	Prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement visant à lutter contre les inégalités et de répondre en priorité aux besoins des femmes, des enfants et les personnes les plus pauvres, les plus défavorisés.	Internationale	15 ans (2015-2030)
LOI N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 PORTANT REGIME FINANCIER DE L'ETAT	Fixe les conditions d'élaboration, de présentation, d'exécution et de contrôle de l'exécution de la loi de finances.	Nationale	-
Circulaire du Président de la République relative à la préparation du Budget de l'Etat	Fixe les orientations dans l'élaboration du budget .	Nationale	Annuelle

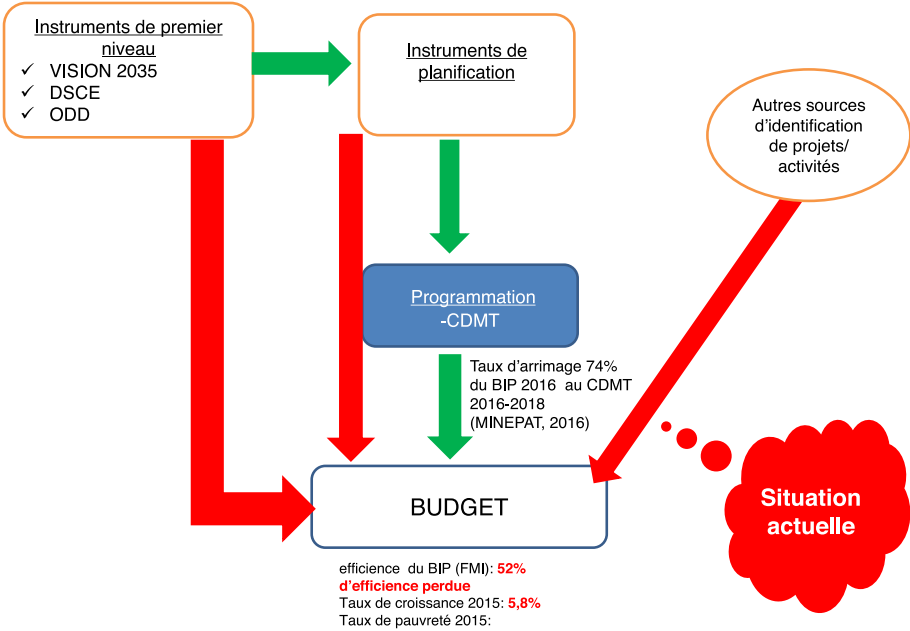
100

INSTRUMENT DE PROGRAMMATION OU OUTILS DE PLANIFICATION: DE PORTÉE SECTORIELLE OU THÉMATIQUE

Instruments/outils	Portée sectorielle	Portée Géographique	Horizon
Stratégie de Développement du Secteur Rural	Sectorielle (MINADER)	Nationale	5 ans
Stratégie Sectorielle de la Santé	Sectorielle (MINSANTE)	Nationale	10-15 ans (2001-2015)
Autres stratégies Sectorielles....	Sectorielle (MINESUP,...)	Nationale	5 -10 ans
Plan d'Actions Prioritaires	Globale	Nationale	3 ans
Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable	Thématique	Régionale	
Plan de Développement Communaux	Globale	Communale	10 ans
Plans d'actions multisectorielle de la Politique Nationale en matière de genre	Thématique	Nationale	10 ans
Plan Directeur de l'Investissement	Thématique	Nationale	5 ans
Autres plans thématiques...	Thématique	Nationale	5 ans
Plan d'Urgence Triennal (PLANUT)	Globale	Nationale	3 ans (2015-2017)
Plan Triennal « Spécial Jeunes	Thématique	Nationale	3 ans (2015-2017)

OUTILS DE PROGRAMMATION :

Instruments/outils	Portée sectorielle	Portée Géographique	Horizon
La Banque des projets	Globale et Sectorielle	Nationale	?????
Programme d'Investissements Prioritaires	Globale et Sectorielle	Nationale	3 ans
Cadre Budgétaire à Moyen Terme	Globale	Nationale	3 ans
Cadre de Dépenses à Moyen Terme	Globale et Sectorielle	Nationale	3ans
Plan d'Urgence Triennal	Globale	Nationale	3 ans
Plan Triennal « Spécial Jeunes	Globale	Nationale	3 ans
PCD	Régionale	régionale	10 ans
.....			



ANALYSE DE LA COHÉRENCE :

Outils	Objetif et contenu	Constat (cohérence interne)	Constat (cohérence externe)	Causes	Conséquences	Suggestions
La Banque des Projets	Base de données de Centralisation et gestion des projets d'investissement indépendamment de l'état du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisante maîtrise de la gestion des projets dans leur cycle de vie; - Gestion manuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement dans la chaîne PPBS pas clairement défini. 	<p>Inexistence d'une application informatique de centralisation et de gestion des projets.</p>	<p>Faiblesse dans l'analyse des cohérences inter et intra sectorielles des projets.</p>	<p>Mettre en place une banque de projets informatisée.</p>
Le Programme d'Investissements Prioritaires		<p>Possibilité de doublons notamment pour les projets régionaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du PIP dans la chaîne PPBS pas clairement défini; - Mécanisme de financement des projets pas clairement défini; - Certains projets soumis aux financements extérieurs n'émanent pas du PIP. 	<p>Absence d'un mécanisme formel et contraignant de prise en compte de PIP dans l'élaboration du budget.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le PIP n'est pas suffisamment pris en compte dans le CDMT et dans le budget; - Instrument non inscrit dans le calendrier de préparation du budget. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insérer le PIP dans le calendrier budgétaire et le faire valider par le PM/CG; - Accélérer l'élaboration et l'adoption de la loi sur la programmation.

Outils	Objectif et contenu	Constat (cohérence interne)	Constat (cohérence externe)	Causes	Conséquences	Suggestions
Cadre de Dépenses à Moyen Terme	Le CDMT est un outil de programmation triennale (3 ans) des dépenses au niveau ministériel. Il tient compte des indications de ressources communiquées par le CBMT et propose une ventilation à moyen terme des ressources entre les programmes, les actions et les activités en vue d'atteindre des objectifs définis.	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse dans la programmation spatiale des activités; - Couverture partielle de certaines dépenses (fonctionnement, financement extérieurs, organismes et structures sous tutelle); - Existence des projets non matures dans le CDMT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecart entre les enveloppes indicatives du CBMT et la notification finale du PM; - Les cadres logiques utilisés dans les CDMT sont revus lors du CIEP; - Difficultés dans la programmation de certains projets (PLANUT, spécial jeune) - Non alignement des bailleurs de fonds aux procédures nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de contrainte pour la prise en compte du CDMT dans le budget; - Non existence d'une application informatique pour automatiser la production des CDMT; - Absence d'une nomenclature des activités/tâches de fonctionnement; - Cadre collaboratif insuffisant entre MINFI et MINEPAT pour la définition de la nomenclature; - Absence d'un outil de sélection ; - Faible capacité à analyser la maturité réelle des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - CDMT insuffisamment utilisé dans l'élaboration du budget. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif permettant l'alignement des bailleurs de fonds aux procédures nationales ; - Faire tenir le CIEP avant la validation du CDMT; - Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la programmation et encourager la discipline budgétaire à travers l'instauration d'un visa de conformité économique des projets à la DGEPJP avant tout financement (BIP ou Finex) ; - Mettre en place une application informatique de gestion unifiée des projets d'investissement et de manière générale des activités à programmer (Banque de projet, etc.).

Outils	Objetif et contenu	Constat (cohérence interne)	Constat (cohérence externe)	Causes	Conséquences	Suggestions
Cadre Budgétaire à Moyen Terme	Le CBMT est un instrument d'allocation de ressources aux différents secteurs d'intervention de l'État en cohérence avec le cadrage budgétaire et l'ensemble des priorités du pays à moyen terme.	<ul style="list-style-type: none"> -Les ressources externes ne sont pas entièrement captées; -Les subventions aux EPA et organismes sous tutelle ne sont pas spécifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecart entre les enveloppes indicatives du CBMT et la notification finale du PM; - Les allocations des enveloppes du CBMT ne sont pas faites par programme. 			<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la méthodologie d'élaboration du CBMT ; - Faire valider le CBMT par le PM.
Plans Communaux de Développement	Document faisant état des besoins d'une commune, de ses potentialités ainsi que ses stratégies de développement envisagées, traduites par la suite dans un plan d'actions.	<ul style="list-style-type: none"> -Document à mi-chemin entre la planification et la programmation ; -Présence des projets à faible maturité. 	Absence de lien entre PCD-CDMT et Budget.	Absence d'un dispositif de prise en compte des PCD dans le budget en dehors des financements PNDP, FEICOM...	Les besoins des populations à la base ne sont pas suffisamment pris en compte.	

SUGGESTIONS

Les analyses et autres études montrent qu'il est urgent **d'Optimiser de manière générale le processus de programmation**

Comment?

En améliorant la cohérence interne et externe des outils de programmation

La solution à apporter à cette préoccupation devrait permettre de :

- Disposer d'un cadre unifié de programmation au Cameroun de manière à arrêter sans ambiguïté l'ensemble des projets du Gouvernement sur le moyen terme. C'est l'un des gages de la cohérence recherchée;
- Prendre en compte les besoins des populations contenus dans les PCD ou formulés à travers des collectes de données;
- Rechercher les financements pour de projets opportuns, prioritaires et matures;
- Faciliter l'évaluation des avancées du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la vision;
- Disposer rapidement d'une application de gestion unifiée des projets d'investissement et de manière générale des activités à programmer.

Il serait ainsi judicieux de:

- Accélérer **l'élaboration et l'adoption de la loi sur la programmation** afin de disposer d'un cadre juridique et réglementaire permettant de traduire fidèlement les priorités des populations à la base dans le budget de l'État;
- **Renforcer les capacités opérationnelles des structures** en charge de la programmation et encourager la discipline budgétaire à travers l'instauration d'un visa de conformité économique des projets à la DGEPIP avant tout financement (BIP ou Finex);
- Faire valider tous les 3 ans **le Programme d'Investissement Prioritaire pluriannuel** de l'État , cadre unifié de programmation des projets d'investissement, par le Premier Ministre Chef du Gouvernement;

-
- Mettre en place une **application informatique** de gestion unifiée des projets d'investissement et de manière générale des activités à programmer (Banque de projet, etc.).

D'autres études effectuées sur la question des dépenses publiques ont fait les suggestions :

- **Analyse des horizons stratégiques et budgétaires de la chaîne de planification : le cas du Cameroun, Ndjama Abouem Ahmed Francis, 2016;**
- **Evaluation de la Gestion des Investissements publics (PIMA), FMI, janvier 2016;**

Recommandations	Actions	Sources
Unifier et intégrer les procédures de programmation pluriannuelle et de préparation du budget annuel.	Faire en sorte que les plafonds de crédits du budget annuel soient dérivés des enveloppes de la première année des CBMT;	FMI (PIMA, 2016)
	Décliner strictement les CDMT à partir des enveloppes du CBMT;	FMI (PIMA, 2016)
	Retenir exclusivement les projets « bien préparés » et matures dans les CDMT;	FMI (PIMA, 2016)
	Budgétiser uniquement les projets retenus dans les CDMT;	FMI (PIMA, 2016)
Chiffrer et prendre en compte les coûts récurrents associés aux projets d'investissement dans la documentation budgétaire .		FMI (PIMA, 2016)
Allouer davantage de ressources financières et humaines pour les évaluations des projets.	Mettre en place un fonds destiné à financer les évaluations des grands projets d'investissements ;	FMI (PIMA, 2016)
	Allouer plus de ressources financières et humaines : 1) aux Cellules PPBS pour la réalisation d'études de faisabilité des projets de moyenne envergure ; 2) au MINEPAT pour la revue indépendante des évaluations desdits projets;	FMI (PIMA, 2016)
	Préparer un guide pratique décrivant la méthodologie d'élaboration d'un APS et d'un APD;	FMI (PIMA, 2016)
	Confier au MINEPAT l'organisation systématique de revues techniques des études préalables des projets;	FMI (PIMA, 2016)
Refonder intégralement le processus de sélection des projets et l'inscrire dans un texte officiel de rang approprié.	Retenir uniquement les projets dont les études ont été jugées satisfaisantes par les revues sous l'autorité du MINEPAT et les inclure dans une banque des projets matures;	FMI (PIMA, 2016)
	Budgétiser seulement les projets figurant dans la banque des projets matures;	FMI (PIMA, 2016)
	Inscrire le processus de sélection des projets dans un texte officiel de rang approprié;	FMI (PIMA, 2016)
	Réfléchir à la conception éventuelle d'un système d'information pour appuyer et encadrer la procédure de sélection des projets d'investissement.	FMI (PIMA, 2016)

Recommandations	Actions	Sources
Finaliser la réflexion en vue d'un calendrier budgétaire juridiquement fort et contraignant.		NDJAMA(2016)
Mener la réflexion sur l'équilibre juridique de la chaîne PPBS, notamment en fixant l'articulation plan-budget dans le régime financier de l'Etat.		NDJAMA(2016)
Doter les ministères d'une structure organique de niveau « Direction » en charge d'animer la maîtrise de la chaîne de planification.		NDJAMA(2016)

En définitive, au regard des enjeux importants sus mentionnés, il ne serait pas superflu d'envisager d'approfondir la réflexion ainsi entamée afin d'affiner les axes d'optimisation de la programmation identifiée.



6^{ème} SESSION

**L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE,
COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT
DU CAMEROUN**



COMPTE RENDU 6^{ème} SESSION DU CONSEIL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

La Sixième session du Conseil de Politique Economique s'est tenue dans la salle de réunions 411 de la DGEPIP, le Mercredi 23 Novembre 2016, sous la présidence du Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Monsieur Isaac TAMBA. Y prenaient part, outre les Directeurs, Sous Directeurs et assimilés de la DGEPIP, le DSR, le CAMERCAP, l'INS, la DPPS, le CTS, le MINFI (DREF). La feuille de présence est jointe en annexe. Cette session a été modérée par le Chef de Cellule des Synthèses Macroéconomiques, Monsieur FOHOPA Rémon.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i). Mot de bienvenue du Président de Séance;
- (ii). Présentation de l'exposé sur « **L'économie numérique, comme un levier du développement du Cameroun** »;
- (iii). Le Point des discutants;
- (iv). Echanges et recommandations.

1. Mot d'accueil : Après les civilités d'accueil et de bienvenue, le DGEPIP a présenté dans son propos liminaire, l'importance stratégique du numérique. Par ailleurs, il a constitué séance tenante, un groupe composé du Directeur Général de l'INS, du Coordonnateur du CAMERCAP, du Secrétaire Permanent du CTS, du DAPE pour soumettre les thèmes à examiner en 2017 au regard des enjeux de l'économie camerounaise.

2. La Présentation : Monsieur OLOMO ATEKE Engelbert, Chef de Cellule de la Politique Economique a fait un exposé sur « **L'économie numérique, comme un levier du développement du Cameroun** ». L'exposé était articulé autour de trois points. De l'économie de son exposé, on retient que :

Un état des lieux des activités de l'économie numérique au Cameroun : L'économie numérique englobe les activités économiques et sociales qui sont activées par des plateformes telles que les réseaux internet, mobiles et des capteurs, y compris le commerce électronique. L'économie numérique est un domaine transversal, touchant ainsi à la

fois les secteur primaire, secondaire et tertiaire de l'activité économique d'un pays, une preuve que les TIC sont utilisées pour produire, transformer ou distribuer un produit donné.

Parmi les principaux blocages au décollage du numérique selon l'exposant on peut citer notamment :

- (i). L'absence de normalisation et structuration de ces activités connexes de l'activité de l'économie numérique formelle;
- (ii). La faible réglementation existante dans le domaine du développement de l'économie numérique;
- (iii). La faiblesse des aptitudes des administrations fiscales camerounaises à capter correctement les différentes activités numériques, qui pourraient pourtant constituer de véritables viviers de ressources;
- (iv). L'insuffisance, voir absence des statistiques fiables en matière d'économie numérique, permettant de documenter l'évolution de ce type d'activité au Cameroun aujourd'hui. Ce qui rend moins perceptible les différentes évolutions, ainsi que la captation non seulement de la création de richesses (entreprises et produits dérivés...), mais aussi des différents emplois y relatifs;
- (v). L'insuffisant accès au réseau internet large bande en matière d'infrastructures spécifiques, nécessaire au développement des différentes applications par les startups et réalisations d'autres services connexes concernés par l'économie numérique;
- (vi). Le faible accompagnement par le Gouvernement des initiatives privées en matière de développement des activités relatives à l'économie numérique;
- (vii). La faible et irrégulière couverture du territoire national en matière d'accès à l'énergie électrique de qualité comme préalable, nécessaire au développement harmonieux de l'économie numérique partout;
- (viii). La faible coordination des interventions des différentes administrations publiques.

S'agissant des initiatives en cours d'implémentation on a :

- a). La création et la mise en place de plusieurs structures sensées impulser la dynamique de croissance, mais n'ayant pas encore atteintes l'optimalité de leurs activités en matière de développement du numérique : MINPOSTEL, MINRESI, MINMIDT, MINCOMMERCE, MINFI, MINEPAT, MINMAP, MINFOPRA, MINEE, CAMTEL, ART, ANTIC...
- b). La pose de la fibre optique sur plus de 50% du territoire national malgré la non capitalisation à ce jour de ce puissant vecteur de communication numérique dans différents domaines de l'activité économique du pays;
- c). L'implémentation de plusieurs programmes/projets pilotes y relatifs, qui tardent à se généraliser, afin d'en tirer la valeur ajoutée escomptée : e-government, e-régulation, e-commerce, e-emploi, e-régistration (télé déclaration...);
- d). L'élaboration participative en cours et coordonnée par le MINPOSTEL, d'une stratégie de développement de l'économie numérique avec les différentes administrations concernées;
- e). La mise en place des récentes Lois relatives à l'attractivité des investissements privées au Cameroun. Il s'agit notamment de la: (i) Loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun; (ii) Loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat; (iii) Loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun;
- f). En ce qui concerne la sécurité des investissements réalisés au Cameroun, il convient de rappeler que la Loi relative à l'incitation à l'investissement privé, assure la stabilité des avantages offerts aux investisseurs. En outre, le Cameroun est partie prenante à divers traités et conventions internationaux en matière de garantie juridique des investissements, notamment la Convention de Washington instituant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) et le Traité sur l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA);
- g). La construction en cours de plusieurs barrages hydroélectriques (Lom Pangar, Memve'elé et Mékin);
- h). La mise en service de la centrale à gaz de Kribi ;

- i). La mise en œuvre continue du Programme Thermique d'urgence (PTU), à travers l'installation de centrales thermiques dans les villes de Bamenda, Ebolowa, Mbalmayo et Yaoundé ;
- j). La réhabilitation des infrastructures énergétiques existantes à l'instar du barrage hydroélectrique de Lagdo, des centrales d'Edéa et de Song loulou;
- k). La préparation de la construction des barrages hydroélectriques de seconde génération (Nachtigal, BINI à WARACK, etc.), ainsi que la diversification des sources d'énergies notamment renouvelables (solaire, éolienne, etc.);
- l). La mise en place de (i) la bourse de matières premières, (ii) la bourse de la sous-traitance, (iii) la bourse des valeurs immobilières (la Douala Stock Exchange), etc. principaux instruments de promotion de l'économie numérique;
- m). Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) a fait du numérique, l'un des trois secteurs prioritaires nécessaires à son développement.

Au titre des conclusions et suggestions :

L'exposant principal a fait savoir à ce titre qu'il fallait :

- ♦ Accélérer la finalisation du processus de dématérialisation des procédures du commerce extérieur (MINFI, MINCOMMERCE, MINPOSTEL, MINEPAT);
- ♦ Systématiser l'accompagnement par le Gouvernement des initiatives privées relatives au développement de l'économie numérique au Cameroun (MINEPAT, MINFI, MINMAP, MINPOSTEL, MINMIDT, MINPMEESA, MINRESI);
- ♦ Etendre et accélérer la mise en place de la plateforme des télé-procédures fiscales et parafiscales (MINFI, MINCOMMERCE, MINEPIA, MINFOF, MINPEDED);
- ♦ Intégrer dans toutes les opérations officielles de collecte et de traitement des données statistiques, les informations spécifiques permettant non seulement d'appréhender l'évolution de l'économie numérique au Cameroun, mais aussi de réaliser des comparaisons avec les autres pays dans le monde (INS, BUCREP, MINPOSTEL et les autres administrations sectorielles concernées);
- ♦ Elaborer trimestriellement, semestriellement ou annuellement des rapports de suivi de l'évolution de l'économie numérique au

- Cameroun (MINEPAT, MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI);
- ♦ **Mettre en place le point d'atterrissement du câble sous-marin WACS de LIMBE, en vue d'accroître le taux de pénétration des TIC (MINPOSTEL);**
 - ♦ **Intensifier le maillage du territoire national par la fibre optique** à travers notamment (i) la construction du Réseau National des Télécommunications d'Urgence (RNTU), (ii) la construction des boucles optiques urbaines et (iii) la construction des points d'échanges internes dans les grandes agglomérations (Douala, Yaoundé, etc.) **(MINPOSTEL).**

3. Le Point des discutants : Le point de discussion a dans un premier temps été soulevé par Madame TSAFAK Pauline épouse GNIMPEBA, Directeur de la Réglementation, des Télécoms et des TIC au MINPOSTEL, qui a relevé qu'il y a une impulsion nouvelle autour du numérique depuis l'adresse du Chef de l'État du 31 Décembre 2015. A cet effet, un plan de développement du numérique qui est soumis au Premier Ministre, Chef de Gouvernement, qui avait par ailleurs constitué un Comité Interministériel sur la question du numérique. Son intervention s'est articulé autour des 03 piliers du numérique : l'offre, la demande et la gouvernance.

Pour ce qui est de l'offre, le chantier de construction des infrastructures large bande est en cours ainsi que celui du Backbone national d'une part et la nécessité de construire les points de change, sources des pertes de devises d'autre part. En effet, l'utilisation des domaine yahoo. fr, gmail, hotmail etc. occasionne des pertes en devises du fait des commissions prélevées pour l'accès au trafic international de la bande passante. Par ailleurs, l'offre se fait également en termes de nouvelle économie et de transformation numérique.

Concernant la demande, il faut créer des data center et adresser la problématique des contenus numériques. Tout peut être un contenu à valoriser.

En définitive, il est nécessaire en termes de gouvernance d'adresser les questions de cybercriminalité. La Loi de 2010 sur la cybercriminalité constitue déjà une avancée.

Dans un second temps, Monsieur NOUGOUM Raoul Patrick, PDG de Panel-Africa, a relevé que l'exposant avait fait un état des lieux partiel, révélateur d'un handicap majeur : la finitude des services de télécommunication fixe et mobile. En outre, l'équipe du MINEPAT dans son approche reste un peu trop opérationnelle en délaissant les défis stratégiques. Aussi, recommande-t-il au MINEPAT de définir la politique économique du numérique qui permettrait l'élaboration des modèles économiques voulus par le Gouvernement, de réaliser des études diagnostiques complémentaires pour déterminer l'efficacité au niveau des infrastructures et des seuils de rentabilité.

4. Echanges et Recommandations : Concernant les échanges, qui ont été très denses, il ressort que la problématique en termes de quantification, d'identification des indicateurs demeure centrale pour les systèmes statistiques nationaux.

Les enjeux sur la place du privé dans le système statistique national existant sont énormes. Comment accéder à l'information privée à usage public ? Ces enjeux appellent à une révision profonde des cadres juridiques. Les participants ont unanimement reconnu que le numérique peut permettre d'inverser les prévisions de croissance molles du FMI.

A l'issue des échanges, les constats suivants ont été faits :

- ◆ Le numérique présente un potentiel énorme mais qui reste conditionné par la disponibilité des infrastructures;
- ◆ Le problème d'efficacité des infrastructures dans le secteur qui explique la non rentabilité de nos investissements ;
- ◆ Les projets ne sont pas intégrés et sont non matures;
- ◆ Une sortie de devise à deux niveaux par la faible utilisation du domaine « .cm » et une grande utilisation de la Bande Passante internationale pour le trafic international;
- ◆ La capacité institutionnelle à bâtir pour un meilleur suivi des informations sur l'économie numérique;
- ◆ Une base de données des startups sous utilisée;
- ◆ La stratégie du développement de l'économie numérique est en cours de validation;
- ◆ Une non prise en compte du plan de développement du numérique dans la politique économique;

- ◆ L'incapacité du système statistique national à capter les données produites par le développement du numérique.

Au regard des constats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Commettre une étude d'évaluation des coûts d'opportunité bénéfice du secteur;
- Elaborer une étude complémentaire au plan de développement du secteur du numérique, du MINPOSTEL afin de construire les modèles économiques compatibles au développement du numérique et les modèles d'affaires;
- Pour l'INS, engager le renforcement des capacités en vue de capter les données statistiques produites par l'économie numérique;
- Choisir les territoires prioritaires de développement de l'infrastructure numérique en fonction de leurs potentialités géostratégiques, économiques et culturelles.

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, COMME UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DU CAMEROUN

Présenté par : **OLOMO ATEKE Engelbert**,
Chef de Cellule de la Politique Economique/MINEPAT

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Définition et description du concept « économie numérique »
2. État des lieux des activités d'économie numérique au Cameroun
3. Incidence du numérique sur la croissance et le développement du Cameroun
4. Principaux blocages au décollage du numérique au Cameroun
5. Quelques éléments de solutions en cours d'implémentation
6. Recommandations en vue du décollage définitif du numérique au Cameroun

119

↘ 1. DÉFINITION ET DESCRIPTION DU CONCEPT « ÉCONOMIE NUMÉRIQUE »

ECONOMIE NUMÉRIQUE?

- Tente de conceptualiser le secteur des activités économiques liées au numérique;
- Renvoie d'une manière réductrice au commerce électronique laissant de côté d'autres composantes telles que les services, les infrastructures et la technologie sous-jacente, qui en font partie aussi;
- Plus précisément, le terme devrait renvoyer en général aux télécommunications, audiovisuel, logiciels, réseaux informatiques, services informatiques, services et contenu en ligne etc.;
- Selon les experts en la matière, le marché numérique regroupe les technologies informatiques (ordinateurs, téléphones, lecteurs, GPS...) et les services de communication (réseaux sociaux, ventes en ligne...).

La catégorisation des principaux acteurs d'une économie numérique peut être identifiée à travers :

- **Le Secteur public** (fourniture des services de base en matière notamment des télécommunications, régulation, cadre institutionnel et réglementaire, normalisation ...);
- **Le Secteur privé** (Syndicats et organisations professionnelles, Industries, entreprises de toutes tailles, ...);
- **Les Organisations de la société civile** (Associations, ONG, etc.).

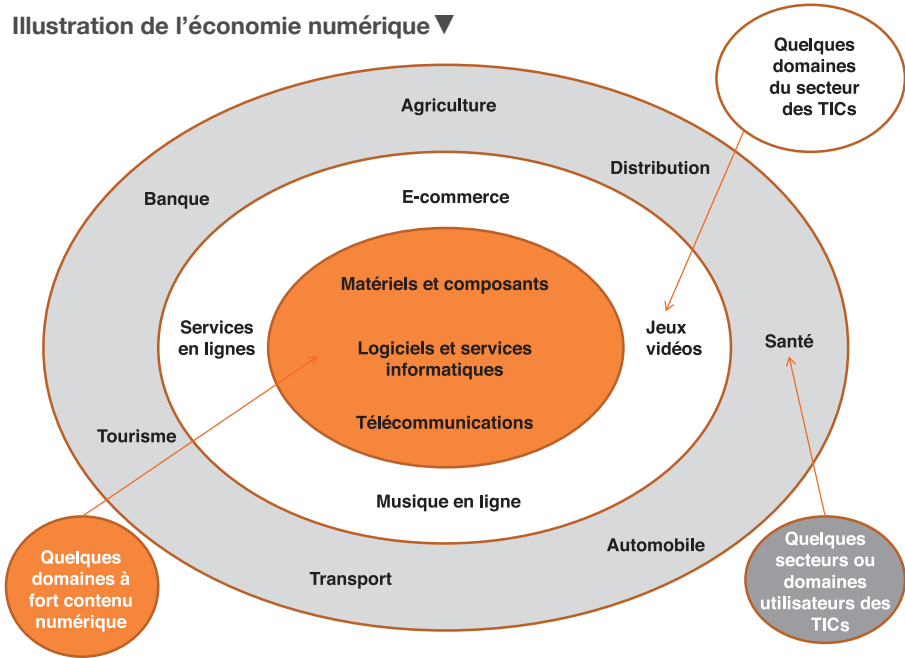
En définitive, plusieurs études réalisées en la matière, permettent de caractériser et résumer l'expression « **système économie numérique** » en **5 composantes et 42 variables** suivantes :

- **Contexte** (Dynamiques nationale et continentale, Mondialisation et relations internationales, Ressources humaines, Dynamique/individus/États/Communautés, Rythme de l'innovation, Bilan énergétique des TIC, Réchauffement climatique, Démographie);
- **Technologies** (Mobilité/Ubiquité/Systèmes embarqués, Interfaces, Conception/Design, Sécurité/Contrôle, Internet, Economies d'énergie, Nanoélectronique, Intelligence artificielle);
- **Usages** (Apprendre, Socialiser, Anticiper les risques, Se soigner, Prospector, Commercer, Gérer ses identités, Créer et Innover, Maîtriser ses multi-activités, Gérer les crises, S'approprier les outils, Produire);
- **Marché** (Stratégies des pouvoirs publics, flux des échanges, secteurs des TIC compétitifs, Compétitivité grâce aux TIC, Nouveaux intrants, modèles économiques, fiscalité des échanges);
- **Gouvernance** (Droit commercial, de propriété intellectuelle..., Ressources spectrales, mondes virtuels, e-démocratie, standards, Données privées, Services universels, Responsabilités).

Conclusion, l'économie numérique est un domaine transversal, touchant ainsi à la fois **les secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'activité économique d'un pays**, une preuve que les TICs sont utilisées pour **produire, transformer ou commercer un produit donné.**

Les principaux canaux de diffusion de l'économie numérique sont essentiellement constitués des services et logiciels informatiques, des applications mobiles, jeux et consoles vidéos, téléphones, ordinateurs, tablettes tactiles, l'audiovisuel et autres services en ligne (e-commerce, e-registration, e-déclaration etc.), téléchargements divers.

Illustration de l'économie numérique ▼



➤ 2. ÉTAT DES LIEUX DES ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

La Vision du Cameroun de devenir émergent à l'horizon 2035 et sa 1^{ère} déclinaison pour la période 2010-2020, est le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cet objectif ne peut être atteint qu'avec une forte intégration et implication du « **Numérique** » et de l'**innovation** ».

De manière spécifique, pour le DSCE, l'objectif en matière de télécommunications est de faire passer l'indice d'accès numérique de 0,16 à 0,47 en 2035, de quintupler le nombre de lignes téléphoniques et d'accroître la couverture des réseaux de téléphonie mobile c'est ce qui justifie le développement récent de plusieurs programmes/projets y relatifs: e-government, e-régulation, e-commerce, e-emploi, e-régistration (télédéclaration...).

Les principaux produits de l'économie numérique au Cameroun sont :

- La téléphonie mobile ;
 - Le paiement mobile ;
 - L'internet ;
 - Le commerce électronique ;
 - La télédéclaration fiscale (e-régistration...).
- La création et la contribution au développement bien que progressives des principales structures publiques et privées suivantes :
- Publics: MINPOSTEL (hard), MINRESI, MINMIDT, MINCOMMERCE, MINESUP, MINFI, MINEPAT, MINMAP, MINFOPRA, CAMTEL (hard), ART, ANTIC etc.;
 - **Privées (soft)** : (MTN, Orange, VIETEL, les autres fournisseurs des services à valeur ajoutée (FSVA) à l'instar de Creolink, Saconets, Matrix Telecom, Ringo...);
 - **Secteur privé Organisations de la Société Civile** (Association des Consommateurs des télécommunications, etc.).

L'économie numérique au Cameroun, est caractérisée par de profonds changements tels que l'introduction de nouvelles technologies dans les réseaux d'opérateurs IP, IMS, NGN et bien d'autres. A cela, s'ajoutent, le développement des **réseaux de large bande à fibre optique ainsi que l'attribution de conventions de concessions de téléphonie mobile 3G et 4G aux opérateurs Camtel, MTN, Orange et Viettel.**

Cependant, la majorité de consommateurs se plaint toujours de la qualité des services offerts par les opérateurs de téléphonie au Cameroun. Malgré l'avènement de la 4G, **le coût et la qualité des services téléphoniques restent en deçà des attentes des consommateurs à la lumière des pays similaires tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc.**

Depuis quelques années, l'écosystème camerounais se développe à un rythme impressionnant grâce à une poussée vertigineuse des **start-ups** sur l'ensemble du triangle national, essentiellement constitués des entreprises unipersonnelles focalisées sur le numérique.

Il s'agit simplement d'une nouvelle stratégie de lutte contre le chômage. Ces premières start-ups ne rencontrent pas un véritable succès au départ, mais vont cependant connaître une certaine croissance quelques années plus tard.

Les premiers sites vont alors voir le jour avec des orientations variées, notamment **Wandashop** (un site spécialisé dans la vente des vêtements et chaussures pour hommes et femmes) qui est parmi les premiers sites qui ont connu une véritable ascension au pays pendant un certain moment.

Depuis 2013, on peut citer sans être exhaustif des start-ups dans le domaine du numérique sous l'angle de véritables entreprises avec un plan d'affaire précis. Il s'agit de (i) la plate-forme **C-discount** du groupe Bolloré Africa Logistics (site internet spécialisé dans la vente en ligne), (ii) **Jumia** (supermarché en ligne), (iii) **Kaymu** (spécialisé dans la vente généralisée des produits), (iv) **Everjobs** (premier portail pour la recherche de l'emploi), (v) **Carmudi** (site de location et de vente de voitures), (vi) **Lamudi** (site de location et de vente d'immobiliers), (v) **Jovago** (premier portail de réservation d'hôtels en ligne en Afrique qui compte plus de de 25 000 hôtels sur le continent dont 700 au Cameroun).

L'existence des différentes **agences de voyages**, dont la prolifération est une matérialisation des activités numériques au Cameroun. Les nombreux réseaux sociaux qui sont devenus les « nouveaux » vecteurs de diffusion et de circulation de l'information.

↘ 3. INCIDENCE DU NUMÉRIQUE SUR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Benchmarking

Pays	2009	2015
UK	7,2 %	13 %
Suède	6,6 %	9,3 %
Israël	6,4 %	8,5 %
France	3,2 %	5,5 %

Le **PIB numérique** de la France en 2012 était de **5,2% contre 1,8% pour l'Agriculture**.

- Les technologies numériques peuvent favoriser l'inclusion, **l'efficacité et l'innovation** ;

- Plus de 40 % des adultes en Afrique de l'Est paient leurs **factures de services publics par téléphone mobile** ;
- En Chine, huit millions d'entrepreneurs, dont un tiers de femmes, utilisent une plateforme de commerce électronique pour vendre des produits à l'échelle nationale et les exporter vers 120 pays ;
- L'Inde a fourni une identité numérique à caractère unique à près d'un **milliard de personnes en cinq ans** ; elle a par ailleurs élargi l'accès aux services publics et réduit la corruption sur ce front ;
- Dans le domaine des services de santé publique, de **simples SMS** se sont avérés efficaces pour rappeler à des personnes vivantes avec le VIH de prendre leurs médicaments vitaux ;
- D'après les prévisions du DSCE, le secteur des services intégrant majoritairement des activités liées au numérique, devrait être à 2025, le premier contributeur à la **croissance du PIB avec 6,6%** contre 3,6 % pour le secteur secondaire et 4,9% pour le secteur primaire ;
- Le secteur des services, et tout particulièrement celui des TICs intégrant l'économie numérique, est considéré comme étant l'un des secteurs prioritaire et où son développement permettra notamment d'accélérer la croissance économique du pays, ainsi que la création des milliers d'entreprises nouvelles, des emplois et promouvoir l'auto-emploi ;
- Pour ce qui est de quelques avantages liés, les technologies numériques peuvent favoriser l'inclusion, l'efficacité, la compétitivité, la performance, l'innovation, la création de nombreuses entreprises synonymes de plusieurs emplois neufs, y compris l'auto-emploi.

NB: En ce qui concerne la Situation de la contribution de l'économie numérique à la croissance du Cameroun, il convient de noter que l'absence de statistiques régulières et fiables en la matière, ne permet d'appréhender correctement l'évolution de cette économie.

Toutefois, les dernières statistiques estiment à près de **4 millions** le nombre de camerounais qui paient et/ou transfèrent de l'argent via le **Mobile Money**. A titre illustratif, pour la seule année 2015, l'entreprise ENEO aurait réalisé un **chiffre d'affaires de plus de 8,2 milliards de Fcfa en transactions mobiles**.

- Le «Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes du numérique», est l'intitulé de la nouvelle étude menée par la Banque Mondiale, et rendue publique le 13 janvier 2016. Dans ce rapport, l'institution de Bretton Woods constate que **l'internet**,

les téléphones mobiles et d'autres technologies numériques se diffusent rapidement à travers les pays en développement, mais les dividendes escomptés du numérique, à savoir une **croissance plus forte, la création de plus d'emplois ainsi que de meilleurs services publics**, ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Pour donner une évaluation chiffrée, le document estime à 60 % la part de la population mondiale exclue de l'économie numérique, une part en constante progression;

- Au Cameroun, malgré l'insuffisance de données sur l'économie numérique, on estime à un peu plus de **trois millions, le nombre de Camerounais ayant un compte Mobile Money** ;
- Le secteur bancaire n'est pas en reste. En effet, en 2015, Afriland First Bank, la Société Générale Cameroun, la Bicec, Ecobank pour ne citer que celles-là, ont développé des **applications permettant ou facilitant des transactions financières via les téléphones portables** (principaux canaux de développement de l'économie numérique).

Depuis 2014, selon une banque commerciale le lancement de sa nouvelle offre de Mobile Banking panafricaine dénommée «Cash Management», **«Aujourd'hui, près de 50% de virements de leurs clients entreprises sont électroniques et coûtent dix fois moins cher que les virements papiers»**. Cette dynamique est aussi perceptible au niveau du domaine des **grandes surfaces commerciale, telles que Casino, Santa Lucia, MAHIMA, Stations services, etc.** où de plus en plus la clientèle utilise la monnaie électronique pour avoir accès à certains produits/services.

↘ **4. PRINCIPAUX BLOCAGES AU DÉCOLLAGE DU NUMÉRIQUE AU CAMEROUN**

Les principaux **obstacles au développement de l'économie numérique au Cameroun** sont :

- L'absence de normalisation et structuration de ces activités connexes de l'activité de l'économie numérique formelle ;
- La faible réglementation existante dans le domaine du développement de l'économie numérique ;
- La faiblesse des aptitudes des administrations fiscales camerounaises à capter correctement les différentes activités

numériques, qui pourraient pourtant constituer de véritables viviers de ressources;

- L'insuffisance, voir absence des statistiques fiables en matière d'économie numérique, permettant de documenter l'évolution de ce type d'activité au Cameroun aujourd'hui. Ce qui rend moins perceptible les différentes évolutions, ainsi que la captation non seulement de la création de richesses (entreprises et produits dérivés...), mais aussi des différents emplois y relatifs ;
- L'insuffisant accès au réseau internet large bande en matière d'infrastructures spécifiques, nécessaires au développement des différentes applications par les startups et réalisations d'autres services connexes concernés par l'économie numérique ;
- Le faible accompagnement par le Gouvernement des initiatives privées en matière de développement des activités relatives à l'économie numérique ;
- La faible couverture du territoire national et irrégularité en matière d'accès à l'énergie électrique de qualité comme préalable, nécessaire au développement harmonieux de l'économie numérique partout ;
- La faible coordination des interventions des différentes administrations publiques principalement concernées par le développement de l'économie numérique au Cameroun.

↘ 5. QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS EN COURS D'IMPLÉMENTATION

Ce qui a été fait :

- La création et la mise en place de plusieurs structures sensées impulser la dynamique de croissance, mais n'ayant pas encore atteintes l'optimalité de leurs activités en matière de développement du numérique: MINPOSTEL, MINRESI, MINMIDT, MINCOMMERCE, MINFI, MINEPAT, MINMAP, MINFOPRA, MINEE, CAMTEL, ART, ANTIC etc. ;
- La pose de la fibre optique sur plus de 50% du territoire national malgré la non capitalisation à ce jours de ce puissant vecteur de communication numérique dans différents domaines de l'activité économique du pays;
- L'implémentation de plusieurs programmes/projets pilotes y relatifs, qui tardent à se généraliser, afin d'en tirer la valeur ajoutée

escomptée (e-government, e-régulation, e-commerce, e-emploi, e-régistration (télédéclaration...)) ;

- L'élaboration participative en cours et coordonnée par le MINPOSTEL, d'une **stratégie de développement de l'économie numérique** avec les différentes administrations concernées;
- La mise en place des récentes Lois relatives à l'attractivité des investissements privées au Cameroun. Il s'agit notamment de la : (i) **Loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun**; (ii) **Loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat**; (iii) **Loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun**;
- En ce qui concerne la **sécurité des investissements réalisés au Cameroun**, il convient de rappeler que la **Loi relative à l'incitation à l'investissement privé**, assure la stabilité des avantages offerts aux investisseurs. En outre, le Cameroun est partie prenante à divers traités et conventions internationaux en matière de garantie juridique des investissements, notamment la **Convention de Washington instituant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI)** et le **Traité sur l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA)**;
- **La construction en cours de plusieurs barrages hydroélectriques** (Lom Pangar, Memve'elé et Mékin);
- **La mise en service de la centrale à gaz de Kribi** ;
- **La mise en œuvre continue du Programme Thermique d'Urgence (PTU)**, à travers l'installation de centrales thermiques dans les villes de Bamenda, Ebolowa, Mbalmayo et Yaoundé ;
- **La réhabilitation des infrastructures énergétiques existantes** à l'instar du barrage hydroélectrique de Lagdo, des centrales d'Edéa et de Song loulou;
- La préparation de la construction des barrages hydroélectriques de seconde génération (Nachtigal, BINI à WARACK, etc.), ainsi que la diversification des sources d'énergies notamment renouvelables (solaire, éolienne, etc.);
- La mise en place de (i) la bourse de matières premières, (ii) la bourse de la sous-traitance, (iii) la bourse des valeurs immobilières (la Douala Stock Exchange), etc. **principaux instruments de promotion de l'économie numérique**;
- **Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) a fait du numérique**, l'un des trois secteurs prioritaires nécessaires à son développement.

↘ 5. RECOMMANDATIONS EN VUE DU DÉCOLLAGE DÉFINITIF DU NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

CE QUI RESTE A FAIRE :

Actions à mettre en œuvre immédiatement et/ou à court terme

- L'un des préalables à la mise en œuvre de ces propositions de mesures de politique économique, est l'installation et le maillage du réseau électrique sur toute l'étendu du territoire national (MINEE);
- Accélérer la finalisation du processus de dématérialisation des procédures du commerce extérieur (MINFI, MINCOMMERCE, MINPOSTEL, MINEPAT);
- Systématiser l'accompagnement par le Gouvernement des initiatives privées relatives au développement de l'économie numérique au Cameroun (MINEPAT, MINFI, MINMAP, MINPOSTEL, MINMIDT, MINPMEESA, MINRESI);
- Etendre et accélérer la mise en place de la plateforme des téléprocédures fiscales et parafiscales (MINFI, MINCOMMERCE, MINEPIA, MINFOF, MINEPDED);
- Intégrer dans toutes les opérations officielles de collecte et de traitement des données statistiques, les informations spécifiques permettant non seulement d'appréhender l'évolution de l'économie numérique au Cameroun, mais aussi de réaliser des comparaisons avec les autres pays dans le monde (INS, BUCREP, MINPOSTEL et les autres administrations sectorielles concernées);
- Elaborer trimestriellement, semestriellement ou annuellement des rapports de suivi de l'évolution de l'économie numérique au Cameroun (MINEPAT, MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI) ;
- **Mettre en place le point d'atterrissement du câble sous-marin WACS de LIMBE**, en vu d'accroître le taux de pénétration des TICs (MINPOSTEL);
- **Intensifier le maillage du territoire national par la fibre optique** à travers notamment (i) la construction du Réseau National des Télécommunications d'Urgence (RNTU), (ii) la construction des boucles optiques urbaines et (iii) la construction des points d'échanges internes dans les grandes agglomérations (Douala, Yaoundé, etc.) (MINPOSTEL).

CE QUI RESTE A FAIRE (suite) :

Actions à mettre en œuvre à moyen et long termes

- **Accompagner les startups, y compris du secteur informel, pour organiser leurs activités en de très petites entreprises (TPE) formelles à travers** notamment (i) la création d'un statut de TPE de croissance avec fiscalité dérogatoire et simplifiée, (ii) la formation dans le but d'aider ces acteurs à mieux suivre leurs activités par la tenue d'une comptabilité légère, (iii) l'aide à l'installation et l'accès aux financements, (iv) le développement de zones technologiques et incubateurs pour faciliter leur mise en réseau – clusters dédiés au numérique... (**MINPMEESA, MINMIDT, MINEPAT, MINFI, MINMAP, BMN, AGPME, ANOR**);
- **Rechercher et exploiter les opportunités de délocalisations dans ce secteur pour s'insérer dans la Chaîne de Valeurs Mondiales (CVM) des TICs**, à travers notamment la promotion des activités au Cameroun telles que : l'infogérance (outsourcing), le génie logiciel, le traitement des données à distances, les centres de saisie de données informatiques, etc. par les grandes firmes internationales (**MINMIDT, MINPMEESA, MINEPAT, MINFI, MINPOSTEL, API, APME, ANOR, BMN**) ;
- **Promouvoir la dématérialisation des marchés publics**. A ce titre, les administrations publiques peuvent diffuser leurs appels d'offres sous forme électronique pour lesquelles les entreprises intéressées pourront télécharger un dossier de "candidature" et répondre par la même voie, et ce, en toute sécurité, et en respectant la procédure légale. Cette situation permettrait d'avoir entre autres : des gains de temps, des coûts moindres (papier, ...), pas de déplacement, ainsi que l'élargissement de l'offre à un plus grand nombre d'entreprises (**MINMAP, MINFI, MINEPAT**);
- **Promouvoir et intensifier les moyens de paiement en ligne**. Ce mode, devenu l'une des transactions universelle, reste pratiquement inexistante au Cameroun. En effet, alors qu'il est de plus en plus fréquent aujourd'hui d'effectuer des achats en ligne, il devient primordial que les paiements soient suffisamment sécurisés afin d'acquérir la confiance des consommateurs. Le moyen de paiement en ligne est la carte bancaire. Par ailleurs, il faudra au préalable, la rénovation de la gouvernance et l'écosystème de l'économie numérique, en instituant la neutralité du Net (**MINFI, MINEPAT, MINCOMMERCE, MINPOSTEL, MINMAP**).

CE QUI RESTE A FAIRE (suite et fin) :

Actions à mettre en œuvre à moyen et long termes

- **Sensibiliser, informer et former les entreprises des grandes au TPE sur les possibilités et opportunités offertes par les TIC.** Ceci à travers un ensemble d'outils tels que : des fora, ateliers thématiques (informations pratiques, démonstration, ...) et réunions d'informations spécifiques par secteur d'activité, des notices d'informations, des sites Web, l'élaboration et la mise à jour des annuaires de prestataires agréés, l'accompagnement des entreprises surtout les petites et appuis individuels (diagnostic, conseils, outils, ...), notamment des TPE. Dans le même ordre d'idée, il sera question de la sensibilisation des professionnels aux usages et des services numériques ainsi qu'à la sensibilisation à la sécurité, développement de la confiance, respect des données personnelles ou privées (**MINMIDT, MINPMEESA, BMN, ANOR, APME, MINPOSTEL, MINRESI, MINCOMMERCE**);
- **Promouvoir et développer l'enseignement ainsi que la formation professionnelle, continue et même diplomate, à distance.** Il s'agira de l'institutionnaliser du secondaire au supérieur en passant par la formation professionnelle et continue au Cameroun et non se limiter à quelques cas pilotes isolés. Ceci, afin d'en tirer le maximum non seulement en terme de création de richesses, mais surtout d'emplois décents nouveaux (**MINESUP, MINESEC, MINEFOP, MINEDUB, MINPOSTEL**);
- Développer la micro-fabrication, l'automatisation des différentes tâches usuelles et la robotique, dans l'économie camerounaise (**MINMIDT, MINPMEESA, MINPOSTEL, MINFI, MINEPAT**);
- **Former et éduquer à la culture du numérique,** En effet, l'évolution constante et permanente de ces technologies conduit à souhaiter que la formation aux TICs soit réalisée non seulement dans le cadre de la formation initiale mais aussi tout au long de la vie (**MINESUP, MINESEC, MINEFOP, MINEDUB, MINPOSTEL**).

Comité éditorial :

Directeur de Publication : **Louis Paul MOTAZE,**

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Directeur de rédaction : **Isaac TAMBA,**

Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics

Rédacteur en Chef : **Barnabé OKOUDA,**

Directeur Exécutif / CAMERCAP-PARC

Equipe de rédaction : Supervision : Jean Pascal NKOU, Chef de Division des Analyses des Politiques Economiques/DGEPIP/MINEPAT

1. Engelbert OLOMO ATEKE, *Chef de la Cellule de la Politique économique*
2. Paulin MENDO, *Chef de la Cellule des Analyses Conjoncturelles*
3. Rémon FOHOPA, *Chef de la Cellule des Synthèses Macroéconomiques*
4. Ariane SIEWE née SEKOU NANA, *Chef de la Cellule PIP-CDMT*
5. Armand Michel ZOA, CEA4/CPE, *membre Secrétariat Technique*
6. Felix NSIA, Ingénieur d'Etudes SDBIP, *Membre Secrétariat Technique*
7. Joseph WINIKOA, Cadre/DPPP, *Membre Secrétariat Technique*

CAMEROON POLICY AND ANALYSIS AND RESEARCH CENTER

CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES DU CAMEROUN

NOS MISSIONS / OUR MISSIONS

Assister le gouvernement en matière de formulation et d'analyse des politiques économiques et sociales

Assist Government in formulation and analysis of economic and social policies

Développer les capacités managériales dans l'administration publique, le secteur privé et la société civile pour la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques

Develop managerial skills in the public sector, private sector and civil society in the implementation, monitoring and evaluation of public policies

Renforcer les mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes, entrepreneuriat privé et les mécanismes innovants

Strengthen the support mechanism for youth employment, private entrepreneurship and innovative system

Encourager le dialogue entre l'Etat et les acteurs non étatiques

Encourage dialogue between state and non-state actors



B.P. 6175 Yaoundé



Avenue FOCH - Immeuble CNR (4^{ème} étage)



(237) 222 22 58 58



(237) 222 22 34 82



(237) 222 22 34 21



contact@camercap-parc.org



www.camercap-parc.org



www.facebook.com/camercapparc



www.twitter.com/camercapparc